

II. SYNTHÈSE DES DIAGNOSTICS

1) LE SITE D'IMPORTANCE COMMUNAUTAIRE et LA ZONE SPECIALE DE CONSERVATION

Le réseau Natura 2000, au travers de la Directive « Habitats », outre le fait qu'elle ait été créé pour identifier et préserver les habitats naturels les plus riches, prévoit également que l'on s'intéresse également aux espèces d'oiseaux d'intérêts communautaires vivants sur les sites notamment dans le cadre de la Directive « Oiseaux » de 1979.

C'est le cas pour le site Natura 2000 concerné par le présent DOCOB, notifié au titre des Directives « habitats » et « oiseaux », pour lesquels l'intérêt majeur se traduit par la présence d'un ou plusieurs habitats et d'espèces strictement patrimoniales en terme de conservation (Annexes I et II des deux directives).

Le site des Brandes de Montmorillon se situe dans une configuration de superposition de deux périmètres de désignation :

- le SIC FR 5400460 « Brandes de Montmorillon » qui couvre une superficie de 3600 hectares,
- la ZPS FR 5412015 « landes de Sainte-Marie et camp militaire de Montmorillon » qui couvre une superficie de 3800 hectares.

Le site Natura 2000, couvre ainsi, tout périmètre confondu une superficie de 4251 hectares.

Il s'agit donc bien d'un périmètre SIC associé à un périmètre ZPS (carte 1).

La démarche de concertation engagée se fonde évidemment sur les principes précédemment développés pour assurer la pérennité et la gestion de ce patrimoine d'intérêt communautaire qu'il relève du périmètre SIC ou de celui de la ZPS.

Les Brandes de Montmorillon : un vaste ensemble de landes à bruyère à balai en zone de transition bocagère, abritant des habitats et des espèces d'intérêt communautaire...

2) LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

Communes du département de la Vienne, Lathus-Saint-Rémy, Journet, Montmorillon, Saint-Léomer, Saulgé, Bourg Archambault sont situées au sud-est de Poitiers entre Gartempe et Salleron.

On y accède par la RN147 puis la RD727 en venant de Poitiers, ou par la RD975 et RD675 puis la RD727 en venant du Blanc par la Trimouille. Une variante par le sud du département consiste à prendre la RD54 à partir du DORAT (Limoges).

Les brandes de Montmorillon sont un vaste ensemble géographique de 4251 hectares abritant, au sein d'une zone bocagère de transition, deux massifs de landes relictuels.

3) CONTEXTE PAYSAGER

Fiche 902 - Extraite de l'Inventaire des Paysages du Poitou-Charentes / OUTSIDE ARCHITECTES PAYSAGISTES 1999 – JPh. MINIER et M. COLIN

L'AMBIANCE :

Au siècle dernier, les brandes occupaient un vaste territoire du Poitou (en 1862, 80 000ha) et résultaient d'une pratique agricole spécifique. Aujourd'hui, leur territoire s'est très considérablement réduit (moins de 5 000 ha).

Le camp militaire de Montmorillon est le plus grand territoire de brandes d'un seul tenant dans le Montmorillonais.

Comme l'indique Alain Persuy, chargé de mission « Milieux Naturels » au sein du Conservatoire Régional des Espaces Naturels : « On peut dire que Montmorillon apporte un témoignage de ce qu'était le paysage poitevin il y a un siècle ou deux car les méthodes de gestion de ce site de 1650 ha n'ont jamais changé ». Grâce à l'occupation militaire, le site a peu évolué, la faune et la flore se sont enrichies. Le secteur n'étant pas accessible au public, nous avons élaboré cette fiche à partir de divers études ou articles de presse, la carte IGN et une photo aérienne.

ELEMENTS D'ANTICIPATION*Représentations*

Les recherches que nous avons effectuées nous ont permis de trouver quelques récits sur les brandes mais pas de représentations picturales ni de photographies. Les guides touristiques n'en parlent pas, mais le terme évoque, tout de même, quelque chose dans notre imaginaire. Il est synonyme de lande et de pauvreté. Il rappelle de vastes étendues plates non cultivées et couvertes de broussailles où paissaient les moutons. Aujourd'hui, le camp militaire est un reliquat des brandes qui restera dans l'imaginaire puisqu'il n'est pas accessible.

DESCRIPTION D'APRÈS DES DOCUMENTS

Le camp militaire s'étend sur 1650 ha et est constitué pour sa plus grande partie de brandes (environ 1 150 ha). Les étangs, les bois, les pare-feu et les prairies occupent le reste du site de façon aléatoire.

Dans ce paysage, les étangs ont des contours très sinueux qui ne se révèlent pas du premier coup d'œil. De la même façon, les bois ont une emprise irrégulière et par endroit, ils sont prolongés par des zones enfrichées. La limite entre les deux

devient floue. Les brandes s'étendent partout ailleurs et ne dessinent pas de parcelles facilement identifiables comme dans les zones cultivées. Seul les chemins structurent cet ensemble surtout lorsqu'ils sont accompagnés d'un alignement d'arbres.

Au nord-est du camp, à côté de Saint-Léomer, l'organisation des parcelles est marquée. Chaque prairie est entourée d'une haie parfois discontinue d'arbres et arbustes. Elles sont encore utilisées par des agriculteurs pour le pâturage des ovins ou le fauchage.

La moitié nord du terrain est plus boisée. Ce ne sont pas des boisements remarquables mais plutôt des friches avancées où arbres et arbustes se mélangent. Les espèces sont plutôt colonisatrices. Les bois au nombre de trois, la Bodinière au nord-est, la Galidière au sud-ouest et le bois Gâché ne sont pas entretenus et vieillissent. L'ancien bocage est encore visible lorsque la friche n'est pas trop avancée.

Dans la moitié sud, les grandes étendues de brandes dominent. Elles sont ponctuées d'arbres. Ce paysage ne semble pas composé ou organisé ; les bois, les brandes, les étangs s'articulent entre eux avec variété. Les brandes présentes sur ce terrain sont les brandes à bruyères à balai, landes où poussent spontanément diverses variétés de bruyères dont la brande à l'origine du nom, de genêts et d'ajoncs, qui leur donnent un aspect spécifique.

LECTURE DE L'ENTITÉ PAYSAGÈRE*Perception dans le contexte régional*

- **Franges**

Ce secteur côtoie au nord les terres de brandes (202) et partout ailleurs le bocage des terres froides (306). Les passages de l'un à l'autre se font progressivement. En effet, le terrain se situe à la jonction de ces deux grands ensembles paysagers et donc sous leurs influences. Ainsi le camp comporte à la fois des brandes et du bocage.

- **Perception par le réseau routier**

Le camp est interdit au public. Des pancartes sont installées tout autour du terrain mais les barbelés ne le ceignent pas.

- **Principaux points de vue**

Le terrain étant plat et son accès impossible, seuls des éléments construits et hauts pourraient servir de point d'observation comme les châteaux d'eau ou les clochers d'églises.

ANALYSE PAR MOTIFS

- **Relief et roches**

Le camp militaire est situé sur un plateau dont l'altitude varie de 130 à 150 m. Le relief est donc peu marqué, aucune vallée n'est présente sur le site excepté la micro-vallée constituée par l'exutoire de l'étang de Gardaché. Mais elle est peu appréciable à cause de la présence de la forêt, d'ailleurs remarquable pour la station botanique de *Carex elongata* qu'elle abrite.

- **Eaux**

L'eau sur le site est présente plutôt sous forme stagnante. Une dizaine de mares de 2 à 20 ha, dont quatre sont périodiquement en eau ou tourbeuses, ponctuent l'espace. De plus, les terres se gorgent d'eau en hiver dans certaines zones.

Les étangs présents dans ce site mais aussi dans toutes les terres de brandes (202), ne sont pas naturels. Ils ont été créés par l'homme avec des systèmes de retenue d'eau pour apporter une richesse au pays. En effet, ils permettent la pisciculture, les poissons étant alimentés en matière organique par la culture de céréales une fois l'étang vidé et curé tous les 6 ans. Leur remise en eau se fait naturellement par la suite en hiver.

- **Végétation**

Les brandes confèrent à ce secteur une personnalité forte, mais elles tendent à diminuer par abandon de leur entretien et donc la progression de la friche.

La forêt occupe 300 ha, c'est à dire 20% du camp ce qui est déjà important par rapport aux terres de brandes. En regardant la photo aérienne, nous voyons qu'une partie de la forêt s'est constituée au détriment des brandes ou du bocage après l'abandon des terres par les agriculteurs et la constitution du camp militaire.

Les terres sont pauvres et la croissance annuelle des arbres est faible ce qui en fait parfois des « bonsais naturels ». Le port de l'arbre et sa silhouette sont alors spectaculaires. Par exemple, le chêne devient tortueux, très ramifié et de taille moindre.

Les bois sont composés de futaie et surtout de taillis de chêne rouvre avec un sous-étage de merisier, d'alisier torminal, de houx et de frêne. Un boisement pur de

chêne tauzin à la Doretière avec son feuillage particulier donne une ambiance intéressante, et constitue un peuplement exceptionnel pour la région Poitou.

Les étangs et leur cortège végétal de zones humides dont les roseaux, viennent contraster avec les milieux secs de la lande. Les ambiances dans ce site sont donc variées grâce à une végétation présente sous de multiples aspects ; ceci étant lié à la diversité des milieux, eux-mêmes liés au climat, au sol, la topographie...

- **Motifs construits**

Ce secteur est particulier puisque les seules constructions sont celles du camp militaire. Elles datent d'avant la création du camp en 1956 sauf pour le réfectoire (construction métallique). Les anciennes fermes à la Bodinière, Sainte-Clothilde et Sebiou sont utilisées lors des séjours des soldats comme zone de vie, de bivouac et pour Sebiou, le bâtiment est en attente de démolition.

Le bâti a les mêmes caractéristiques que dans les terres de brandes (202). Il est rare et se dissémine dans le territoire sporadiquement ce qui contribue à assurer la prédominance des éléments végétaux.

- **Motifs des réseaux**

Une seule route nord-sud goudronnée structure le camp. Les autres sont plus nombreuses mais en terre et parfois accompagnées de végétal. Un réseau plus dense encore de cheminements quadrille l'espace à une plus petite échelle

LA DONNEE NATURELLE :

LE CIEL ET LA TERRE

- **Climat**

Somme des températures : autour de 1900°C.

Précipitations en cumul annuel : autour de 725 mm

Nombre d'heures d'ensoleillement par an : autour de 1900.

- **Géologie**

Le terrain se situe sur du grès de Brenne, roche sédimentaire qui s'est formée il y a globalement 200 millions d'année lors de la transgression marine jurassique au tertiaire, formant un bassin laguno-marin entre Montmorillon et Saint-Léomer.

DYNAMIQUE DU TERRITOIRE :

HISTOIRE DE L'OCCUPATION DU SOL

Le terme des brandes signifie en vieux français « brûler » et désigne le tison en allemand (das Brand). L'existence de cette formation remonte au XVII^e siècle suite à la surexploitation de la forêt pour alimenter en combustible les forges à minerai de fer de la zone alentour. Cette surexploitation a appauvri le sol déjà pauvre et devenu complètement incultivable. Les brandes se sont alors développées. Elles étaient utilisées comme combustible, comme fourrage « pour les pauvres paysans » et constituaient le toit des habitations.

Au XIX^e siècle avec la modernisation de l'agriculture, des essais de mise en culture ont été entrepris avec des amendements mais ils ont tous échoué. Des haies ont été plantées surtout dans les vallées et l'élevage ovin dominait toujours.

Au XX^e siècle, les forces de l'OTAN ont acquis à l'amiable ou en expropriant les fermes de l'est de Montmorillon. Les dernières parcelles ont été achetées en 1956. Des troupes américaines ont occupé le camp jusqu'en novembre 1966 où les autorités françaises ont pris possession du terrain. En février 1975, la garnison de Montmorillon est créée.

De façon générale, le pays montmorillonnais cherche à se débarrasser de l'image de terres de brandes et à moutons pour favoriser une image de tourisme rural plus valorisante.

LES DYNAMIQUES EN COURS

- **Dynamique démographique et socio-économique des bassins d'emploi**

Les brandes du Poitou appartiennent au bassin d'emploi du Montmorillonnais.

- **Le Montmorillonnais, une zone d'emploi en dévitalisation :
dépeuplement et déclin économique**

Avec 43 000 habitants, la zone d'emploi de Montmorillon est la moins peuplée de la région Poitou-Charentes. La population, âgée, y diminue fortement, inscrivant le secteur dans la catégorie des territoires ruraux dévitalisés et qui continuent à l'être : au déclin démographique s'ajoute son corollaire, le déclin économique. Le nombre d'actifs occupés a baissé de 12 % entre 1982 et 1990, pour ne plus représenter qu'à peine 1 % de l'ensemble des actifs de la région, soit à peine plus de 14 000 personnes. Bien que s'étant beaucoup réduite, l'activité industrielle est dominante sur la zone, toutefois son impact reste géographiquement très faible car, pesant

peu, elle est en plus très fortement concentrée. En effet, les dix principaux établissements industriels de la zone d'emploi regroupent 90 % des effectifs industriels. L'activité agricole est encore relativement importante : Montmorillon est la quatrième zone agricole de la région pour la part des emplois dans ce secteur. On trouve donc ici en grand nombre, des ouvriers et des agriculteurs.

Les déplacements domicile-travail inter-cantonaux sur la zone sont assez peu nombreux, cependant 15 % des actifs résidant dans la zone doivent la quitter pour rejoindre leur emploi. Peu d'entre eux passent la frontière régionale, mais parmi eux, nombreux sont ceux qui travaillent dans la zone de Poitiers.

C'est dans cette zone d'emploi que la proportion de départs définitifs vers le reste de la France parmi les actifs est la plus élevée. Toutes les professions sont touchées, particulièrement celles du tertiaire, mais les ouvriers le sont aussi. La zone d'emploi de Montmorillon ne possédant pas de grand pôle d'emploi, elle n'est pas attractive en particulier pour la population active jeune. Seules les communes de Chauvigny (6 600 habitants en 1990) et de Montmorillon (6 600 habitants en 1990), où sont implantés les plus grands établissements de la zone, sont attractives. Ces deux villes sont d'ailleurs les seuls espaces du secteur à connaître une évolution démographique positive. Dépeuplement des villages et déprise agricole sont ici les principaux facteurs d'évolution des paysages. Cette tendance devrait se confirmer dans l'avenir.

- **Dynamique agricole du département de la Vienne : la spécialisation
vers les productions industrielles**

Comme dans les autres départements de la région, le nombre d'exploitations agricoles diminue dans la Vienne. On recensait un peu plus de 12 000 exploitations en 1988 contre 7 600 en 1995. Quant au taux moyen annuel de disparition des unités de production occupant au moins l'équivalent d'une personne à temps complet, son rythme s'accroît : il était de 3 % de 1970 à 1979, de 3,2 % de 1979 à 1988 et est passé à 5,5 % sur la période 1988-1995. Ce mouvement s'accompagne d'une restructuration des exploitations dont la taille s'accroît dans les zones de grandes cultures et dans les zones d'élevage du sud-est. Les cantons à cultures spécialisées (vigne, maraîchage) conservent des exploitations plus petites. Au total, la physionomie du département reste assez peu modifiée. Toutefois les paysages ruraux ont connu des évolutions très sensibles, à commencer par le grignotage des terres agricoles lié à la périurbanisation (notamment autour de l'axe Poitiers - Châtelleraut), l'extension du réseau routier et l'aménagement de grands ouvrages. De plus, l'extension de la friche imposée par la PAC a été considérable dans le

département : 3 000 ha étaient concernés en 1988 contre 45 000 en 1996. La nature des cultures s'est aussi modifiée. On constate la spécialisation de plus en plus prononcée vers la production végétale, en particulier de céréales et d'oléo-protéagineux puis récemment vers le maïs.

Depuis 1979, plus de la moitié des surfaces en herbe et en fourrage a été retournée. Cette baisse se produit au bénéfice de cultures industrielles (tournesol et colza) et des cultures de protéagineux, notamment les pois protéagineux qui ont bénéficié de la multiplication des terres irriguées. Les choix de fourrage se sont modifiés, avec un intérêt accru pour le maïs ensilé et une désaffectation des prairies à base de graminées. L'ensemble du département subit cette évolution, y compris les zones d'élevage : les surfaces toujours en herbe représentaient 78 000 ha en 1988 contre 54 000 en 1996. On a cependant observé un accroissement des surfaces toujours en herbe (prairies semées depuis plus de 5 ans) dans les cantons de La Trimouille et de Montmorillon où l'élevage est plus extensif. La progression des cultures d'oléo-protéagineux est spectaculaire : sur la période 1988 - 1996, la superficie de tournesols est passée de 59 000 ha à plus de 65 000, tandis que celle consacrée au colza était multipliée par quatre, passant de 5 800 ha à 26 000. Cette évolution se fait aussi au détriment des cultures céréalières qui perdent du terrain à l'exception de celle du blé tendre (112 000 ha en 1988, 118 000 en 1996). Orge, maïs-grain et avoine sont de moins en moins semés.

En ce qui concerne les productions animales, le département garde sa physionomie : peu d'élevage au nord, secteur moutonnier au sud-est et caprins à l'ouest. Les évolutions sont contrastées selon les cheptels. Le nombre de bovins a diminué fortement dans tout le département, excepté dans les zones de La Trimouille et de Montmorillon. Plus d'une exploitation sur deux a cessé cet élevage depuis la mise en place des quotas laitiers en 1984. Les vaches nourrices se trouvent dans la zone de Lusignan à La Trimouille, les laitières se partagent entre le canton de Pleumartin et celui de Civray. Les vaches nourrices progressent là où se trouve le plus de vaches laitières, en particulier à l'est (Pleumartin, Saint-Savin). C'est aussi dans ce secteur que les vaches laitières diminuent le moins. Concernant les autres types d'élevage, les évolutions de chaque cheptel montrent des extensions de certains territoires, alors que les fiefs ont eu tendance à perdre de leur vigueur. Pour les chèvres, la zone de Civray, comme celle de Moncontour a connu un tassement des effectifs. En revanche, la bordure du département, d'Availles à La Trimouille s'est développée. L'évolution est d'ailleurs positive dans tout le quart sud-est du département. Le cheptel ovin départemental rassemble en 1996 près de la moitié du cheptel ovin régional. Il est concentré dans le Montmorillonais et a progressé

en périphérie dans les cantons de Charroux, de Lussac-les-Châteaux, ainsi que dans le nord du département.

Sources : AGRESTE - Recensements agricoles 1970 et 1988, Enquête structure 1995, Statistique agricole annuelle 1996.

• Evolutions actuelles

La dynamique en cours la plus importante est végétale ; les milieux tendent à se fermer et à disparaître avec leur cortège végétal spécifique. Mais, l'armée et le Conservatoire d'Espaces Naturels du Poitou-Charentes ont signé une convention en 1997 pour la gestion de ce territoire qui va permettre d'entretenir la diversité des milieux, de la faune et la flore.

En Poitou-Charentes, les grands secteurs de landes se cantonnent sur les zones d'affleurements de terrains siliceux ou argilo-siliceux : les landes de la Double dans le sud de la Charente et de la Charente-Maritime et celles de la région de Montmorillon dans la Vienne constituent les deux ensembles majeurs de ce biotope dans la région.

Comme les pelouses sèches, elles ont pour origine, après le défrichement d'une forêt primitive, le pâturage extensif du bétail sur des terrains inaptes aux cultures. En fonction de la perméabilité du substrat, on en distingue plusieurs types : landes sèches, landes moyennement humides et landes tourbeuses qui voisinent souvent avec de véritables tourbières formant alors des complexes écologiques d'une grande valeur biologique.

Certains types de landes présents dans la région, comme les landes humides ou tourbeuses, sont considérées comme fortement menacées au niveau européen et inscrites en tant que telles à l'annexe III de la Directive Habitats de la CEE (1989).

De fait, dans la région, les landes sont soumises à de nombreuses menaces et elles ont connu au cours des dernières décennies une très forte régression tenant à trois causes essentiellement :

le défrichement en vue de la mise en culture, malgré les caractéristiques peu favorables de leurs sols, souvent engorgés d'eau en hiver et trop secs en été mais toujours pauvres en substances nutritives (en partie compensées par un apport important d'engrais).

L'enrésinement (qui substitue à un écosystème complexe, un milieu pauvre et souvent simplifié à l'extrême) est en fait une culture « déguisée ». Les landes de la Vienne ont ainsi disparues, sous l'effet d'une politique très active d'enrésinement,

notamment à base de Pin maritime. Ce fait est d'autant plus grave qu'il est souvent précédé, dans les secteurs très humides, de drainages profonds qui endommagent irrémédiablement les rares tourbières au sein de ces landes.

- **Situation de l'intercommunalité**

La communauté de communes du Pays Montmorillonnais. En 2004 le Syndicat Mixte du Pays Montmorillonnais a vu le jour.

LES ENJEUX DU PAYSAGE

DIAGNOSTIC PAYSAGER

- **Atouts, faiblesses, menaces et potentialités :**

Ce secteur est très intéressant du point de vue du paysage, de la diversité des milieux, de la faune et de la flore comme nous l'avons exprimé tout au long de cette fiche. De plus, il constitue la mémoire de ce qu'étaient les brandes autrefois aujourd'hui disparues presque entièrement. Mais le site appartient à l'armée et n'est pas ouvert au public.

- **Pointage des évolutions en cours les plus marquantes**

La dynamique végétale comme nous l'avons déjà mentionné précédemment.

MESURES EN COURS

Rappel des mesures existantes

- **Mesures de protection**

Le secteur regroupe une ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Floristique et Faunistique) et une ZICO (Zone d'Intérêt Communautaire Pour les Oiseaux). Les ZNIEFF n'ont pas de valeur juridique ou réglementaire. Il appartient aux collectivités locales concernées de veiller à ce que les documents d'aménagement et d'urbanisme assurent la pérennité de la zone. Les ZICO par contre sont obligatoirement prises en compte dans les schémas d'aménagement, et ce à toutes les échelles de décisions (du POS aux tracés d'infrastructures nationales).

Le site est partie intégrante et cœur d'une vaste zone de 4251 ha inscrit dans les périmètres SIC et ZPS du réseau Natura 2000 sous l'intitulé site 58 « Brandes de Montmorillon »

- **Gestion**

Une convention de gestion est passée entre le propriétaire et le Conservatoire Régional des Espaces Naturels sur le terrain militaire et pour partie, les landes de Sainte-Marie.

RECOMMANDATIONS

- **Pistes d'action**

Ce secteur pourrait faire l'objet d'un livre de photos, d'une exposition ou d'une vidéo permettant de se le représenter. Une visite guidée pourrait être organisée exceptionnellement une fois par an.

CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE POITOU-CHARENTES OUTSIDE ARCHITECTES PAYSAGISTES 1999

Bibliographie :

- *Comité de Pilotage. 18 décembre 1997. Mission terrain militaire de Montmorillon. Auteur : Centre Permanent d'Initiation pour l'Environnement du Val de Gartempe.*
- *Plan de gestion du terrain militaire de Montmorillon. Partie 1 : cahier de terrain. Conservatoire/CPIE Val de Gartempe. Document de travail du 26 Mai 1998.*
- *Circonscription militaire de défense de Limoges. Journée Défense/Environnement 18 Avril 1997.*
- *Le courrier de la Nature n°167. Novembre-Décembre 1997. Page 22-23*
- *Articles de presse*
Centre Presse Couleur Vienne du 22/04/97 et 19-20/04/97 page 3
La Nouvelle République du Centre Ouest du 19-20/04/97 page 2
L'actualité Poitou-Charentes n°40 page 47.
- *La Lettre du Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes. N°5. Octobre 1995.*
- *Carte IGN au 1/25 000 n°1928 E. 1978 et 1991.*
- *La Vienne Paysage en liberté. Brissaud-Editions. 1993.*

4) STATUTS REGLEMENTAIRES

Les Brandes de Montmorillon possèdent plusieurs statuts liés aux réglementations concernant l'environnement et sa conservation. (cf carte 2)

Tout d'abord les deux massifs de landes apparaissent dans l'inventaire des ZNIEFF de type I (N°207, 487, 498,887) et type II (N°601) et ZNIEFF II « Vallée du Salleron 887".

Le massif des landes de Sainte-Marie est soumis à un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope signé le 20/05/1997 sur 330 hectares introduisant un certain nombre d'obligations aux propriétaires privés ou publics situés à l'intérieur du périmètre.

La Tourbière des Régeasses est également soumis à un Arrêté Préfectoral signé le 18/06/1992 sur 16,84 hectares introduisant un certain nombre d'obligations aux propriétaires privés situés à l'intérieur du périmètre.

5) DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

Méthodologies utilisées

Connu et suivi depuis une vingtaine d'années par les associations de protection de la nature et les scientifiques régionaux, le site a fait l'objet d'un grand nombre de suivis ponctuels ou permanents qui concernent à la fois les habitats et les espèces patrimoniales. La dernière étude complète date de 1998 avec l'élaboration du Plan de Gestion Concertée du Terrain militaire de Montmorillon (CPIE Val de Gartempe / CREN 1998), où cet ensemble géographique avait vu l'ensemble de ses données scientifiques réactualisées.

Dans le cadre de la démarche en cours, l'approche de l'intérêt écologique du site s'est traduite en trois étapes :

- réaliser la synthèse des données déjà existantes sur le site,
- mener un inventaire et un suivi scientifique des habitats et des espèces d'intérêts communautaires décrites par le passé (de 2001 à 2003),
- mener des inventaires scientifiques complémentaires à partir de circuits aléatoires sur le site, durant les saisons biologiques 2002 et 2003 et suivant les autorisations délivrées par les propriétaires privés de la zone.

Bilan et analyse de la qualité spécifique du site

Les études menées sur les périodes biologiques 2002 et 2003 ont mis en évidence la présence de multiples éléments du patrimoine communautaire. Il s'agit d'une confirmation sans équivoque de la place que peut tenir ce site au sein du réseau européen Natura 2000. Il s'agit sans aucun doute du plus grand ensemble écologique remarquable du département de la Vienne et l'un des plus importants au niveau du Poitou-Charentes.

5.1 - Les habitats :

Ils sont très nombreux sur l'ensemble du site, car celui-ci constitue un ensemble paysager de grande valeur patrimoniale, caractérisé par un éco-complexe composé de landes (ou brandes), d'étangs, de prairies et de boisements, zones humides, etc.

Englobant le terrain militaire de Montmorillon au nord et les landes de Sainte-Marie au sud, cet ensemble naturel constitue une véritable « relique » présentant un paysage historique ayant échappé aux grands bouleversements induits par l'agriculture moderne. Il est l'expression même de la naturalité du Montmorillonnais.

Les landes y constituent l'habitat le plus singulier et le mieux préservé. Celles-ci ayant par ailleurs fortement régressé sur l'ensemble du Poitou où elles étaient autrefois largement répandues. Cette zone constitue probablement le dernier ensemble fonctionnel de paysages de brande du Poitou, caractérisé par des étangs toujours oligotrophes grâce à l'action filtrante et épuratrice des brandes qui les entourent (*in* LPO Vienne – 2002- Rapport intermédiaire).

Deux ensembles de tourbières topogènes neutro-alkalines (les Fraissines, les Régeasses) sont également présents dans le périmètre (cf cartes 3e et 3f). Pour celui des Régeasses, il s'agit du plus vaste complexe tourbeux du département de la Vienne. Des habitats originaux et très localisés y ont été inventoriés : source pétrifiante avec formation de tuf.

C'est donc 20 habitats d'intérêt communautaire qui ont été identifiés sur les périmètres du site « Brandes de Montmorillon » dont 6 d'entre eux sont considérés comme prioritaires.

La carte 3 et ses zooms (3a, 3b, 3c et 3d) précisent pour chacun d'eux la répartition spatiale. Certains de ces habitats ne sont localisés qu'en un seul point du territoire et sur des superficies extrêmement réduites.

Tableau 1. Tableau récapitulatif des Habitats naturels de l'Annexe I présents sur les sites Natura 2000 «FR5400460 et FR5412015» en 2002. (Vienne Nature – 2002, modifié CREN 2007)

Groupe d'habitats	Intitulé de l'habitat inscrit à l'annexe I de la Directive Habitat	Code CORINE	Code Natura 2000	Etat de conservation
Habitats d'eaux douces stagnantes	Eaux oligotrophes avec végétation à <i>Littorella</i> ou <i>Isoetes</i>	22.12x2231	3131	--
	Eaux oligotrophes avec végétation annuelle des rives exondées	22.12x2232	3132	+/-
	Eaux oligo-mésotrophes à tapis immergés de characées	22.12x2244	3140	++
	Eaux eutrophes naturelles avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou <i>Hydrocharition</i>	22.13	3150	++
	Gazons amphibies thermo-atlantiques (mares temporaires méditerranéennes)	22.34	3170*	--
Tourbières hautes et tourbières basses	Tourbières de transition et tremblantes	54.5	7140	--
	Dépressions sur substrats tourbeux (<i>Rynchosporion</i>)	54.6	7150	--
	Marais calcaire à <i>Cladium mariscus</i> et <i>Carex davalliana</i>	53.3	7210*	--
	Sources pétrifiantes avec formation de tuf (<i>Cratoneurion</i>)	54.12	7220*	--
	Tourbières basses alcalines	54.2	7230	--
Formations herbeuses naturelles et semi-naturelles	Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrat siliceux	35.1	6230*	++
	Prairies à molinie (<i>Eu-molinion</i>)	37.312	6410	++
	Mégaphorbiaies eutrophes	37.7	6430	++
	Prairies maigres de fauche de basse altitude	38.2	6510	+/-

Groupe d'habitats	Intitulé de l'habitat inscrit à l'annexe I de la Directive Habitat	Code CORINE	Code Natura 2000	Etat de conservation
Landes et fourrés tempérés	Landes humides atlantiques méridionales à <i>Erica ciliaris</i> et <i>Erica tetralix</i>	31.12	4020*	+/-
	Landes sèches européennes à <i>Erica</i> et <i>Ulex</i>	31.23	4030	+/-
Habitats rocheux	Pelouses pionnières sur dômes rocheux	62.3	8230	+/-
Forêts de l'Europe tempérée	Chênaies acidophiles à <i>Quercus robur</i> des plaines sablonneuses	41.54	9190	+++
	Chênaies galico-portugaises à <i>Quercus robur</i> et <i>Quercus pyrenaica</i>	41.6	9230	+++
	Forêts alluviales résiduelles (Aulnaie-frênaie des sources)	44.31	91E0*	+/-

(* habitat prioritaire)

-- = mauvaise état de conservation ou proche de la disparition pour l'habitat concerné

+/- = état de conservation moyen ou en cours de dégradation pour l'habitat concerné

++ = bon état de conservation pour l'habitat concerné

+++ = état de conservation optimal pour l'habitat concerné

5.2 - La flore :

Les inventaires botaniques ont mis en évidence 2 espèces de plantes inscrites à l'annexe II de la Directive « Habitats ». Il est à noter que les stations de ces plantes patrimoniales ont été inventoriées dans les périmètres SIC et ZPS mais également à proximité car des stations anciennes avaient été décrites après le tracé des périmètres. Ces résultats récents sont à intégrer dans les objectifs de gestion du site au travers de la démarche d'intervention du CREN Poitou-Charentes. (carte 3bis)

Tableau 2. Tableau récapitulatif des espèces végétales de l'Annexe II de la Directive « Habitats » présents sur les sites Natura 2000 «FR5400460 et FR5412015» en 2002. (Vienne Nature - 2002)

Noms français	Noms scientifiques	Code Natura 2000	Présence 2002	Biblio	Dans périmètre	Hors périmètre
ANGIOSPERMES						
Flûteau nageant	<i>Luronium natans</i>	1831	oui	oui	oui	non
Caldésie à feuilles de Parnassie	<i>Caldesia parnassifolia</i>	1832	non	oui	biblio	non

On note également, près de 600 d'espèces ou sous-espèces de plantes qui sont présentes sur le site et qui contribuent à la formidable biodiversité du site. Certaines d'entre elles sont protégées au niveau national (8 taxons) ou niveau régional (19 taxons). Pour une cinquantaine de taxons il est possible de parler d'espèces remarquables ou patrimoniales même si elles ne sont pas d'intérêt communautaire.

5.3 - La faune :

En ce qui concerne la faune, les inventaires mettent en évidence des signes de richesse aussi importants que les habitats et la flore.

En effet, le site abrite 13 espèces (hors oiseaux) inscrites à l'annexe II de la Directive Habitat-Faune-Flore de 1992. La carte 4 illustre le positionnement de leurs observations.

Tableau 3. Tableau récapitulatif des espèces animales de l'Annexe II de la Directive « Habitats » présents sur le site Natura 2000 «FR5400460 et FR5412015» en 2002. (Vienne Nature - 2002)

Noms français	Noms scientifiques	Code Natura 2000	Donnée 2002	Donnée biblio	Dans périmètre	Hors périmètre
MAMMIFERES						
Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	1303	oui			oui
Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	1304		oui	oui	B
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteini</i>	1323	oui			oui
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	1324	oui			oui
REPTILES						
Cistude d'Europe	<i>Emys orbicularis</i>	1220	oui	oui	oui, B	oui, B
AMPHIBIENS						
Triton crêté	<i>Triturus cristatus</i>	1166	oui	oui	oui, B	oui, B
INSECTES						
Leucorrhine à gros thorax	<i>Leucorrhinia pectoralis</i>	1042		oui	oui, B	
Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	1044		oui	oui, B	
Cuivré des marais	<i>Lycaena dispar</i>	1060	oui		oui	
Damier de la Succise	<i>Euphydryas aurinia</i>	1065	oui		oui	
Lucane Cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	1083	oui		oui	oui
Rosalie des Alpes	<i>Rosalia alpina</i>	1087*		oui	B	
Grand Capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	1088		oui	B	

* espèce prioritaire

B = dont données bibliographiques



Statut de protection	<input checked="" type="checkbox"/> Protection nationale	<input checked="" type="checkbox"/> Dir. Habitats Annexe II	<input checked="" type="checkbox"/> Dir. Habitats Annexe IV
-----------------------------	--	---	---

Fréquentation du site	<input checked="" type="checkbox"/> Période hivernale	<input checked="" type="checkbox"/> Période estivale	<input type="checkbox"/> Reproduction avérée	<input checked="" type="checkbox"/> Transit automnal
------------------------------	---	--	--	--

Effectifs observés	1 à 5 individus (hibernation)
---------------------------	-------------------------------

Territoires vitaux préférentiels

Paysages boisés

Paysages semi-ouverts

Paysages ouverts

Boisements feuillus

Friches

Cours d'eau

Linéaires boisés

Prairies pâturées

Cultures

Plans d'eau

Zones péri-urbaines

Prairies de fauches

Jardins

Ripisylves

Autres

Domaine vital

jusqu'à 5 km de son gîte

Éléments succincts d'écologie et de biologie de l'espèce

Espèce de chauve-souris de grande taille (9 à 11,5 cm) qui émet des ultrasons par le nez. Elle hiberne de septembre/octobre à avril dans les grottes dont la température varie de 7 à 10 degrés, pendue au plafond et enveloppée dans ses ailes. C'est une chauve-souris des régions bocageuses, des boisements clairs et des bords des cours d'eaux. Son vol à faible hauteur (30 cm à 6 m) est lent, papillonnant avec de brèves glissades. Le Grand Rhinolophe chasse Hannetons, Bousiers, Papillons et Tipules.

Facteurs favorables

- Tranquillité
- Maintien des zones bocagères
- Maintien des conditions atmosphériques adaptées dans les grottes
- Maintien d'entrées dans les bâtiments anciens
- Maintien du pastoralisme

Facteurs défavorables

- Nombreux dérangements.
- Aménagement des grottes, réfection des bâtiments anciens.
- Emploi de pesticides (raréfaction de la nourriture) et traitements des charpentes avec des produits toxiques et rémanents.
- Emploi de vermifuges néfastes aux populations de coprophages
- Entretien mécanique des haies

Code Natura 2000 : 1220 – CISTUDE D'EUROPE *Emys orbicularis*



Statut de protection	<input checked="" type="checkbox"/> Protection nationale	<input checked="" type="checkbox"/> Dir. Habitats Annexe II	<input checked="" type="checkbox"/> Dir. Habitats Annexe IV
-----------------------------	--	---	---

Fréquentation du site	<input checked="" type="checkbox"/> Période hivernale	<input checked="" type="checkbox"/> Période estivale	<input checked="" type="checkbox"/> Reproduction avérée	<input type="checkbox"/> Transit automnal
------------------------------	---	--	---	---

Effectifs observés	30 à 50 individus
---------------------------	-------------------

Territoires vitaux préférés

Paysages boisés

Paysages semi-ouverts

Paysages ouverts

Boisements feuillus

Friches

Cours d'eau

Linéaires boisés

Prairies pâturées

Cultures

Plans d'eau

Zones péri-urbaines

Prairies de fauches

Jardins

Ripisylves

Autres : roselières

Domaine vital

se déplace jusqu'à 800 m autour de ses habitats aquatiques

Éléments succincts d'écologie et de biologie de l'espèce

Tortue d'eau douce de petite taille (400 à 800g) dont la carapace aplatie est de couleur noirâtre à brun foncé. Son plastron est jaune taché de brun ou de noir et sa tête et son cou sont ornés de tâches jaunes. Sa queue est longue et effilée et ses pattes palmées sont pourvues de griffes.

La maturité sexuelle est atteinte entre 8-15 ans chez les mâles et 10-18 ans chez les femelles. La femelle pond une dizaine d'œufs dans un trou qu'elle creuse avec ses pattes arrières. La cistude hiberne d'octobre à mars sous la vase. C'est une espèce diurne principalement carnivore (insectes, mollusques aquatiques, crustacés et parfois poissons).

Facteurs favorables

- Maintien des zones humides
- Maintien des roselières
- Maintien des prairies naturelles humides en périphérie des étangs

Facteurs défavorables

- Disparition des zones humides
- Destruction de la végétation aquatique et de la roselière
- Dégradation de la qualité de l'eau
- Destruction des pontes par mise en culture et retournement des prairies

Code Natura 2000 : 1166 – TRITON CRETE *Triturus cristatus*



Statut de protection	<input checked="" type="checkbox"/> Protection nationale	<input checked="" type="checkbox"/> Dir. Habitats Annexe II	<input checked="" type="checkbox"/> Dir. Habitats Annexe IV
-----------------------------	--	---	---

Fréquentation du site	<input checked="" type="checkbox"/> Période hivernale	<input checked="" type="checkbox"/> Période estivale	<input checked="" type="checkbox"/> Reproduction avérée	<input type="checkbox"/> Transit automnal
------------------------------	---	--	---	---

Effectifs observés	1 à 5 contacts
---------------------------	----------------

Territoires vitaux préférentiels

Paysages boisés

Paysages semi-ouverts

Paysages ouverts

Boisements feuillus

Friches

Cours d'eau

Linéaires boisés

Prairies pâturées inondables

Cultures

Plans d'eau

Zones péri-urbaines

Prairies de fauches inondables

Jardins

Ripisylves

Autres

Domaine vital

se déplace jusqu'à 1 km autour des sites de reproduction

Éléments succincts d'écologie et de biologie de l'espèce

Espèce d'assez grande taille (13 à 17 cm de longueur totale), à peau verruqueuse, contenant de nombreuses glandes. Tête aussi longue que large ; queue assez longue, aplatie latéralement. Coloration d'ensemble brune ou grisâtre avec des macules noirâtres plus ou moins apparentes, face ventrale jaune d'or ou orangée maculée de grandes taches noires plus ou moins accolées (très variables), doigts et orteils annelés de noir et de jaune. Les femelles se distinguent des mâles par l'absence de crête dorsale développée. La maturité sexuelle est atteinte à l'âge de 2-3 ans. La reproduction se déroule dans l'eau, au printemps. Les tritons crêtés adultes reviennent pondre dans leur mare de naissance ou dans des milieux proches de quelques centaines de mètres.

Le Triton crête est plutôt une espèce de paysages ouverts et plats. On le trouve principalement dans des zones bocagères avec prairies et plus occasionnellement dans des carrières abandonnées, des zones marécageuses, des mares dunaires. Il est également connu en milieu forestier.

Facteurs favorables

- Réhabilitation / entretien des mares et points d'eau
- Important maillage de mares
- Maintien / entretien des haies et des bandes enherbées

Facteurs défavorables

- Disparition des habitats aquatiques et terrestres de l'espèce.
- Comblement des mares existantes par l'homme, les opérations de drainage ou encore par leur atterrissement naturel.
- L'arrachage des haies, la destruction des bosquets à proximité des points d'eau à Triton
- Les traitements phytosanitaires détruisent les ressources alimentaires



Statut de protection	<input checked="" type="checkbox"/> Protection nationale	<input checked="" type="checkbox"/> Dir. Habitats Annexe II	<input checked="" type="checkbox"/> Dir. Habitats Annexe IV
-----------------------------	--	---	---

Fréquentation du site	<input checked="" type="checkbox"/> Période hivernale	<input checked="" type="checkbox"/> Période estivale	<input checked="" type="checkbox"/> Reproduction avérée	<input type="checkbox"/> Transit automnal
------------------------------	---	--	---	---

Effectifs observés	Plusieurs dizaines d'adultes répartis sur 2 sites
---------------------------	---

Territoires vitaux préférentiels

- | | | |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> Paysages boisés | <input checked="" type="checkbox"/> Paysages semi-ouverts | <input type="checkbox"/> Paysages ouverts |
| <input type="checkbox"/> Boisements feuillus | <input type="checkbox"/> Friches | <input type="checkbox"/> Cours d'eau |
| <input type="checkbox"/> Prairies pâturées inondables | <input type="checkbox"/> Cultures | <input checked="" type="checkbox"/> Plans d'eau |
| <input type="checkbox"/> Prairies de fauches inondables | <input type="checkbox"/> Jardins | <input type="checkbox"/> Ripisylves |
| | | <input type="checkbox"/> Linéaires boisés |
| | | <input type="checkbox"/> Zones péri-urbaines |
| | | <input checked="" type="checkbox"/> Autres : mares |

Domaine vital

- capacité de déplacement de plusieurs kilomètres

Eléments succincts d'écologie et de biologie de l'espèce

Cette libellule possède un thorax relativement développé ce qui lui a valu son nom. Les mâles possèdent une tache jaune au bout de l'abdomen ce qui permet une reconnaissance relativement aisée de cette libellule. Cette espèce possède des périodes d'émergence et de reproduction très courtes ; en effet, si les adultes peuvent être observés de début mai à fin juillet, la période de vol de la majorité des effectifs se concentre de mi-mai à début juin. Durant ce laps de temps, les mâles territoriaux sont particulièrement bien visibles, posés sur des perchoirs au bord des mares ou patrouillant au dessus de l'eau. L'accouplement débute en vol et se poursuit au sol sur une branche. La femelle pond ses œufs directement dans l'eau. La larve a une phase de développement aquatique de 2 ans. Les adultes se nourrissent d'insectes (diptères, lépidoptères...) qu'ils capturent en vol ; les larves aquatiques se nourrissent de petits invertébrés aquatiques (vers, autres larves d'insectes...). La Leucorrhine à gros thorax est une espèce strictement inféodée aux milieux stagnants comme les mares, les étangs et les tourbières aux eaux oligotrophes et entourés d'une ceinture de végétation herbacée dans une ambiance généralement forestière.

Facteurs favorables

- Présence de mares aux eaux oligo à mésotrophes
- Présence d'une végétation rivulaire de type herbacée avec des zones de boisements et de landes à proximité

Facteurs défavorables

- Dégradation de la qualité des eaux (phénomène d'eutrophisation)
- Introduction de poissons dans les mares de reproduction
- Embroussaillage des berges



Code Natura 2000 : 1044 – AGRION DE MERCURE *Coenagrion mercuriale*

Statut de protection	<input checked="" type="checkbox"/> Protection nationale	<input checked="" type="checkbox"/> Dir. Habitats Annexe II	<input checked="" type="checkbox"/> Dir. Habitats Annexe IV
-----------------------------	--	---	---

Fréquentation du site	<input checked="" type="checkbox"/> Période hivernale	<input checked="" type="checkbox"/> Période estivale	<input checked="" type="checkbox"/> Reproduction avérée	<input type="checkbox"/> Transit automnal
------------------------------	---	--	---	---

Effectifs observés	Quelques dizaines d'individus répartis sur 2 stations
---------------------------	---

Territoires vitaux préférentiels

Paysages boisés

Paysages semi-ouverts

Paysages ouverts

Boisements feuillus

Friches

Cours d'eau

Linéaires boisés

Prairies pâturées inondables

Cultures

Plans d'eau

Zones péri-urbaines

Prairies de fauches inondables

Jardins

Ripisylves

Autres

Domaine vital

capacité de déplacement de plusieurs centaines de mètres

Éléments succincts d'écologie et de biologie de l'espèce

Ce petit agrion fréquente les petits cours d'eau et ruisselets ensoleillés ayant une végétation rivulaire. Cette espèce est présente dans la plupart des rivières calcaires du département avec dans certains cas des populations importantes. L'écoulement faible mais constant des cours d'eau, l'abondance de la végétation aquatique, la proximité immédiate de des ruisseaux conviennent bien à l'espèce. L'émergence des premiers adultes se fait à partir de mai et le vol s'étale jusqu'en août. Les adultes carnivores se nourrissent de diptères qu'ils capturent en vol. Les larves aquatiques se nourrissent de petits invertébrés aquatiques (vers, autres larves d'insectes...). La femelle pond ses œufs au sein de la végétation aquatique généralement en vol en tandem avec le mâle. Le développement larvaire dure de 1 à 2 ans. Cette espèce est assez sédentaire et reste à proximité des biotopes qui lui sont favorables.

Facteurs favorables

- Cours d'eau de taille petite à moyenne, à débit modéré mais constant
- Bonne qualité des eaux
- Présence d'une végétation aquatique abondante
- Présence de milieux herbacés à proximité immédiate des cours d'eau

Facteurs défavorables

- Modification du régime d'écoulement des eaux par aménagement des cours d'eau
- Reprofilage et rectification des cours d'eau
- Dégradation de la qualité des eaux (phénomène d'eutrophisation)
- Embroussaillement des berges



Code Natura 2000 : 1060 – CUIVRE DES MARAIS *Thersamolucaena dispar*

Statut de protection	<input checked="" type="checkbox"/> Protection nationale	<input checked="" type="checkbox"/> Dir. Habitats Annexe II	<input checked="" type="checkbox"/> Dir. Habitats Annexe IV
-----------------------------	--	---	---

Fréquentation du site	<input type="checkbox"/> Période hivernale	<input checked="" type="checkbox"/> Période estivale	<input checked="" type="checkbox"/> Reproduction avérée	<input type="checkbox"/> Transit automnal
------------------------------	--	--	---	---

Effectifs observés	Non quantifié
---------------------------	---------------

Territoires vitaux préférentiels

Paysages boisés

Paysages semi-ouverts

Paysages ouverts

Boisements feuillus

Friches

Landes

Linéaires boisés

Prairies humides

Cultures

Bords de cours
d'eau

Zones péri-urbaines

Fossés

Jardins

Ripisylves

Autres

Domaine vital

capacité de déplacement de plusieurs centaines de mètres

Éléments succincts d'écologie et de biologie de l'espèce

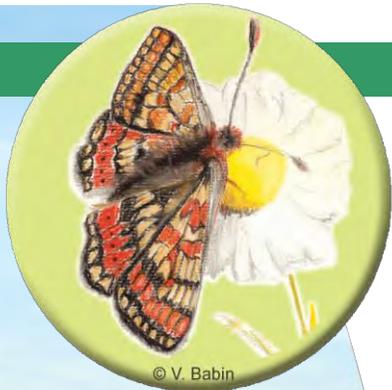
Petit papillon de 30 à 40 mm d'envergure aux couleurs vives : le dessus des ailes est orange cuivré, bordé de noir, et pour la femelle ponctué de points noirs. Les ailes repliées présentent une face gris pâle bleuté avec des points noirs à liserés blancs, et une large bande orange sur le bord externe. Cette espèce est inféodée aux prairies humides ensoleillées, où les femelles pondent sur diverses espèces d'oseilles sauvages, dont les chenilles se nourrissent. Les mâles ont un comportement territorial : ils se tiennent sur une plante un peu élevée par rapport au reste de la végétation, défendant leur territoire vis-à-vis des autres mâles, sur un rayon d'environ 20 m aux alentours.

Facteurs favorables

- Maintien des zones humides
- Lisières fleuries
- Présence d'oseilles sauvages
- Fauche ou pâturage extensif

Facteurs défavorables

- Disparition des zones humides, drainage, création d'étangs en zone humide
- Intensification agricole, plantation de peupleraies
- Inondation en période d'activité larvaire (printemps, été)
- Pâturage intensif des prairies



Statut de protection Protection nationale Dir. Habitats Annexe II Dir. Habitats Annexe IV

Fréquentation du site Période hivernale Période estivale Reproduction avérée Transit automnal

Effectifs observés Quelques dizaines d'individus répartis sur 2 stations

Territoires vitaux préférentiels

Paysages boisés

Paysages semi-ouverts

Paysages ouverts

Boisements feuillus

Friches

Cours d'eau

Linéaires boisés

Prairies pâturées inondables

Cultures

Plans d'eau

Zones péri-urbaines

Prairies de fauches inondables

Jardins

Ripisylves

Autres

Domaine vital

Capacité de déplacement de quelques centaines de mètres

Éléments succincts d'écologie et de biologie de l'espèce

Le Damier de la Succise est un papillon de 30 à 50 mm d'envergure papillon marron à damiers orange séparés par les nervures et organisés en lignes, dont la coloration et l'ornementation sont variables d'un individu à l'autre. Les femelles sont généralement plus grandes que les mâles. On observe une seule génération d'adultes par an avec une période de vol qui s'étale sur 3 à 4 semaines d'avril à juillet. La femelle pond de petits paquets d'œufs sous les feuilles de la Succise des prés en juin. La première ponte compte environ 3000 œufs et les suivantes souvent un peu moins. Après 3 semaines, les œufs éclosent et les chenilles, grégaires, tissent une toile sur la plante hôte et se nourrissent des feuilles. Elles entrent en diapause après la 3ème mue jusqu'au printemps suivant. Fin avril, elles se dispersent pour se nymphoser. La chrysalide est suspendue aux végétaux et le papillon apparaît après 3 semaines.

Les adultes butinent les fleurs de la Succise mais aussi les fleurs d'espèces végétales présentes sur les mêmes types d'habitats (centaurées, cirses...).

Facteurs favorables

- Pâturage extensif bovin (0,4 à 0,7 UGB)
- Fauche précoce (avril- juin) ou très tardive (fin octobre)

Facteurs défavorables

- Fertilisation azotée néfaste à la plante hôte
- Assèchement des prairies abritant la plante hôte par drainage
- Pâturage ovin
- Embroussaillage des parcelles
- Fauche en phase de développement larvaire



Code Natura 2000 : 1083 – LUCANE CERF-VOLANT *Lucanus cervus*

Statut de protection	<input type="checkbox"/> Protection nationale	<input checked="" type="checkbox"/> Dir. Habitats Annexe II	<input type="checkbox"/> Dir. Habitats Annexe IV
-----------------------------	---	---	--

Fréquentation du site	<input type="checkbox"/> Période hivernale	<input checked="" type="checkbox"/> Période estivale	<input checked="" type="checkbox"/> Reproduction avérée	<input type="checkbox"/> Transit automnal
------------------------------	--	--	---	---

Effectifs observés	Non quantifié
---------------------------	---------------

Territoires vitaux préférés

Paysages boisés

Paysages semi-ouverts

Paysages ouverts

Boisements feuillus

Friches

Landes

Linéaires boisés

Prairies pâturées

Cultures

Cours d'eau

Zones péri-urbaines

Prairies de fauches

Jardins

Ripisylves

Autres

Domaine vital

inconnu, migrations possibles

Éléments succincts d'écologie et de biologie de l'espèce

Insecte crépusculaire de la famille des coléoptères se nourrissant de la sève suintante des arbres sur les lisières et les espaces semi-couverts. Il s'agit du plus gros coléoptère européen, sa taille atteint 6-8 cm pour les mâles adultes. Son écologie est strictement liée à des territoires boisés avec la présence de vieux arbres morts sur pieds ou à terre, ou de souches pourrissantes car sa larve se développe dans le bois mort ou sénescent depuis plusieurs années. La période d'apparition de l'adulte se situe de juin à juillet où l'insecte est repéré grâce à son vol lourd, ronflant et maladroit.

Facteurs favorables

- Conservation des peuplements de feuillus gérés en futaie
- Présence de bois mort au sol en état de décomposition avancé pour les larves
- Conservation d'arbres sénescents dans les boisements et les haies bocagères

Facteurs défavorables

- Elimination systématique des arbres morts ou dépérissants
- Rajeunissement des peuplements de feuillus
- Agriculture intensive en lisière des forêts
- Plantation de résineux

La richesse faunistique est également renforcée dès que l'on s'intéresse aux espèces de la Directive « Oiseaux ». En effet, le site abrite également la population nicheuse de 17 espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive européenne « Oiseaux » de 1979.

La carte 5 illustre les sites de leurs observations lors de la phase d'inventaire écologique. La carte 6 illustre le lien étroit que les espèces d'oiseaux tissent avec leurs habitats de reproduction, de stationnement et d'alimentation. Les périmètres SIC et ZPS sont entièrement couverts par des habitats d'espèces identifiés comme tels par les inventaires.

L'étude spécifique (en cours 2007-2010) ARGOS/GPS sur le Circaète Jean-Le-Blanc met en évidence un lien très étroit entre des zones géographiques très ciblées lors de la période de nourrissage du poussin : les prairies naturelles situées du sud-est au sud-ouest du site de l'aire. Tandis que le juvénile reste dans un rayon de 700m autour de l'aire, les parents exploitent de manière quasi exclusive les prairies naturelles de La Loge, La Pierre Soupèze, Sainte-Marie et Séchaud.

Tableau 4. Tableau récapitulatif des espèces d'oiseaux nicheurs de l'Annexe I de la Directive « Oiseaux » présentes sur les sites Natura 2000 «FR5400460 et FR5412015» en 2002. (LPO Vienne - 2002)

Nom français	Nom scientifique	Code Natura 2000	Fréquence d'observation
Blongios nain	<i>Ixobrychus minutus</i>	A022	+
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	A023	+
Héron pourpré	<i>Ardea pupurea</i>	A029	+++
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	A072	+++
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	A073	++
Circaète Jean-le-blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	A080	+++
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	A081	+
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	A082	++
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	A084	++
Œdicnème criard	<i>Burhinus oedicanus</i>	A133	+++
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	A224	+++
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	A229	+++
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	A236	+++
Pic mar	<i>Dendrocopus medius</i>	A238	+
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	A246	+++
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	A255	+
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	A302	+++
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	A338	+++

Tableau 4Bis. Tableau récapitulatif de l'état de conservation des milieux nécessaires aux espèces d'oiseaux nicheurs de l'Annexe I de la Directive « Oiseaux » présentes sur les sites Natura 2000 «FR5400460 et FR5412015» en 2002. (CREN - 2007)

Nom français	Lande basse homogène	Lande boisée	Boisement clair	Vieille futaie	Roselière	Boisement hygrophile	étang	Haie, bocage	prairies	Cultures	Zone de pare-feux
Blongios nain					++	++	++				
Bihoreau gris					+/-	++	++	+/-	+		
Héron pourpré					+/-	++	++		+		
Bondrée apivore	++		++	+++				++	++	++	++
Milan noir			++		+/-	++	++	+/-	++	+++	
Circaète Jean-le-blanc	++		++					+/-	+		
Busard des roseaux	++				--	++	++		+		
Busard Saint-Martin	+++	+/-	++					+/-	+	++	+
Busard cendré	++	--	--					++	++	++	+
Œdicnème criard								++	++	++	+
Engoulevent d'Europe	++	+/-	++						+		
Martin-pêcheur d'Europe							+++				
Pic noir			++	+++				+/-			
Pic mar			--	+++				+/-			
Alouette lulu									++	+	+
Pipit rousseline									++		+
Fauvette pitchou	+++	+/-									
Pie-grièche écorcheur	+/-							--	+/-		

-- = mauvaise état de conservation pour l'espèce concernée
 +/- = état de conservation moyen pour l'espèce concernée
 ++ = bon état de conservation pour l'espèce concernée
 +++ = état de conservation optimal pour l'espèce concernée

De la même manière le site est également concerné par l'accueil 8 espèces d'oiseaux inscrites en annexe I de la Directive « Oiseaux », migratrices (M) ou hivernantes (H), qui stationnent sur ce site de manière préférentielle.

Tableau 5. Tableaux récapitulatifs des espèces d'oiseaux hivernants et migrateurs de l'Annexe I de la Directive « Oiseaux » présents sur les sites Natura 2000 «FR5400460 et FR5412015» en 2002. (LPO Vienne – 2002).

Nom français	Nom latin	Code N2000	Fréquence d'observation
Aigrette garzette (H)	<i>Egretta garzetta</i>	A026	++
Grande Aigrette (H)	<i>Egretta alba</i>	A027	+++
Grue cendrée (H, M)	<i>Grus grus</i>	A127	+++
Pluvier doré (H)	<i>Pluvialis dominica</i>	A140	+
Cigogne blanche (M)	<i>Ciconia ciconia</i>	A031	++
Cigogne noire (M)	<i>Ciconia nigra</i>	A030	+
Milan royal (M)	<i>Milvus milvus</i>	A074	+++
Balbusard pêcheur (M)	<i>Pandion Haliaetus</i>	A094	+++
Faucon émerillon (H)	<i>Falco columbarius</i>	A098	+
Echasse blanche (M)	<i>Himantopus himantopus</i>	A131	+
Combattant varié (M)	<i>Philomachus pugnax</i>	A151	++
Guifette moustac (M)	<i>Chlidonias hybridus</i>	A196	+
Guifette noire (M)	<i>Chlidonias niger</i>	A197	+
Hibou des marais (H, M)	<i>Asio flammeus</i>	A222	+
Pie-grièche grise (H)	<i>Lanius excubitor</i>	A340	+

H : espèce Hivernante

M : espèce observée en migration sur le site

Tableau 5bis. Tableau récapitulatif des milieux fréquentés par les espèces d'oiseaux hivernants et migrateurs de l'Annexe I de la Directive « Oiseaux » présents sur les sites Natura 2000 «FR5400460 et FR5412015» en 2002. (LPO Vienne - 2002)

Nom français	Lande basse homogène	Lande boisée	Boisement clair	Vieille futaie	Roselière	Boisement hygrophile	étang	Haie, bocage	prairies	Cultures	Zone de pare-feux
Aigrette garzette (H)					A	S	A				
Grande Aigrette (H)					A	S	A		A		
Grue cendrée (H, M)							A S		A	A	S
Pluvier doré (H)									A S	A S	
Cigogne blanche (M)							A	S	A		
Cigogne noire (M)			S				A	S	A		
Milan royal (M)	A		S		A		A	A S	A	A	A
Balbusard pêcheur (M)	A	A				S	A				
Faucon émerillon (H)								A	A		
Echasse blanche (M)							A S		A		
Combattant varié (M)									A S	A S	S
Guifette moustac (M)							A S				
Guifette noire (M)							A S				
Hibou des marais (H, M)	A S						A		A	A	
Pie-grièche grise (H)								A S	A S	A	

A : habitat utilisé pour l'alimentation

S : habitat utilisé pour le repos

H : espèce Hivernante

M : espèce observée en migration sur le site

Pour pérenniser la présence de ces espèces patrimoniales il est important que les actions du DOCOB couvrent à la fois les habitats d'espèces d'intérêts communautaires relevant de l'annexe II de la Directive « Habitats-Faune-Flore » mais également les habitats d'espèces de l'annexe I de la Directive « Oiseaux » qui sont parfois différents des premiers.

Tableau 5Ter. Tableau récapitulatif de l'état de conservation des milieux fréquentés par les espèces d'oiseaux hivernants et migrateurs de l'Annexe I de la Directive « Oiseaux » présents sur les sites Natura 2000 «FR5400460 et FR5412015» en 2002. (CREN - 2007)

Nom français	Lande basse homogène	Lande boisée	Boisement clair	Vieille futaie	Roselière	Boisement hygrophile	étang	Haie, bocage	prairies	Cultures	Zone de pare-feux
Aigrette garzette (H)					+	++	++		+		
Grande Aigrette (H)					+	++	++		+		
Grue cendrée (H,M)							++		++	+++	+++
Pluvier doré (H)									++	+++	
Cigogne blanche (M)							++	+	+		
Cigogne noire (M)			+-				++	-	+		
Milan royal (M)	+++		++		+		++	+	+	+	+
Balbuzard pêcheur (M)						++	+++				
Faucon émerillon (H)	+++	+	+					++			
Echasse blanche (M)							++				
Combattant varié (M)								++	++	+-	
Guifette moustac (M)							+++				
Guifette noire (M)							+++				
Hibou des marais (H, M)	+++	+-							++	+	
Pie-grièche grise (H)								+-	+-	+-	

-- = mauvaise état de conservation pour l'espèce concernée
 +- = état de conservation moyen pour l'espèce concernée
 ++ = bon état de conservation pour l'espèce concernée
 +++ = état de conservation optimal pour l'espèce concernée

H : espèce Hivernante
 M : espèce migratrice

Code Natura 2000 : A072 – BONDREE APIVORE *Pernis apivorus*



Statut de protection	<input checked="" type="checkbox"/> Protection nationale	<input checked="" type="checkbox"/> Dir. Oiseaux Annexe I	
-----------------------------	--	---	--

Fréquentation du site	<input type="checkbox"/> Période hivernale	<input checked="" type="checkbox"/> Période estivale	<input checked="" type="checkbox"/> Reproduction avérée	<input checked="" type="checkbox"/> Transit automnal
------------------------------	--	--	---	--

Effectifs observés	Quelques couples
---------------------------	------------------

Territoires vitaux préférentiels

Paysages boisés

Paysages semi-ouverts

Paysages ouverts

Boisements feuillus

Friches

Cours d'eau

Linéaires boisés

Prairies pâturées

Cultures

Plans d'eau

Zones péri-urbaines

Prairies de fauches

Jardins

Ripisylves

Autres

Domaine vital

environ 2 000 ha

Éléments succincts d'écologie et de biologie de l'espèce

La bondrée apivore est un rapace migrateur qui arrive tardivement dans nos contrées (vers mi-mai) pour se reproduire. Pour rechercher sa nourriture elle fréquente des milieux variés : prés, cultures, friches, pâtures, lisières et clairières forestières dans lesquels elle trouve des abeilles et des guêpes sauvages capturées au sol. Elle occupe diverses formations forestières (préférentiellement des massifs assez étendus) où elle construit son nid à l'enfourchure d'une grosse branche ou à l'insertion du tronc. Dès la fin août les couples se séparent et regagnent leurs quartiers d'hiver en Afrique tropicale. La bondrée est présente sur l'ensemble de la région Poitou-Charentes mais elle est toutefois considérée comme rare dans la région.

Facteurs favorables

- Fauche et pâturage extensif

Facteurs défavorables

- Déprise agricole
- Reconversion des prairies en cultures intensives
- Fauchage fréquent des accotements
- Emploi de pesticides



© P. Cavallin

Statut de protection	<input checked="" type="checkbox"/> Protection nationale	<input checked="" type="checkbox"/> Dir. Oiseaux Annexe I	<input checked="" type="checkbox"/> Déterminant en Poitou-Charentes
-----------------------------	--	---	---

Fréquentation du site	<input type="checkbox"/> Période hivernale	<input checked="" type="checkbox"/> Période estivale	<input checked="" type="checkbox"/> Reproduction avérée	<input checked="" type="checkbox"/> Transit automnal
------------------------------	--	--	---	--

Effectifs observés	1-2 couple(s)
---------------------------	---------------

Territoires vitaux préférentiels

Paysages boisés

Paysages semi-ouverts

Paysages ouverts

Boisements feuillus

Friches

Cours d'eau

Linéaires boisés

Prairies pâturées

Cultures

Plans d'eau

Zones péri-urbaines

Prairies de fauches

Jardins

Ripisylves

Autres : décharges

Domaine vital

tendance coloniale, territoire non déterminé

Éléments succincts d'écologie et de biologie de l'espèce

Rapace migrateur, le milan noir fréquente notre région de février à août. Il établit son nid (souvent en colonies) dans les arbres à des hauteurs variables (souvent assez haut), fréquemment à proximité de zones humides (étangs, marais, rivières). Il recherche sa nourriture dans tous les milieux ouverts et ses tendances nécrophages l'incitent volontiers à profiter des proies blessées ou déçagées par les travaux agricoles, à visiter les décharges et les bords de routes.

Notre région héberge environ 10 % de la population française (dont la moitié de la population régionale se concentre dans les grands marais atlantiques).

Facteurs favorables

- Maintien des zones humides diversifiées
- Maintien des grands arbres
- Agriculture extensive

Facteurs défavorables

- Intoxication par des proies empoisonnées
- Mise en culture des zones humides
- Lignes électriques



Statut de protection	<input checked="" type="checkbox"/> Protection nationale	<input checked="" type="checkbox"/> Dir. Oiseaux Annexe I	<input checked="" type="checkbox"/> Déterminant en Poitou-Charentes
-----------------------------	--	---	---

Fréquentation du site	<input type="checkbox"/> Période hivernale	<input checked="" type="checkbox"/> Période estivale	<input checked="" type="checkbox"/> Reproduction avérée	<input type="checkbox"/> Transit automnal
------------------------------	--	--	---	---

Effectifs observés	1 couple
---------------------------	----------

Territoires vitaux préférés Paysages boisés Paysages semi-ouverts Paysages ouverts Boisements feuillus Friches Landes Linéaires boisés Prairies pâturées Cultures Cours d'eau Zones péri-urbaines Prairies de fauches Jardins Ripisylves Autres**Domaine vital** de 2 500 à 7 500 ha**Éléments succincts d'écologie et de biologie de l'espèce**

Le circaète est le plus grand rapace nicheur du Poitou-Charentes, mais également un des plus rares et des plus discrets. Passant l'hiver dans les savanes africaines, il rejoint nos contrées vers mi-mars et en repart en septembre. Ce grand rapace a la particularité de se nourrir presque exclusivement de reptiles. Il les capture de préférence dans les milieux ouverts, marais, friches, landes, parcours de pâturage extensif et rocailles. Il installe son nid dans une zone de grande tranquillité au cœur d'un massif boisé. Le couple n'élève qu'un seul jeune et défend un territoire de 25 à 75 kilomètres carrés. Durant la migration il peut parcourir jusqu'à 500 kilomètres par jour. Le statut du circaète demeure précaire en France avec seulement 1 000 couples. Il en est de même en Poitou-Charentes (50 couples) où l'espèce est dépendante du maintien des landes, des marais et des pâtures, ceux-ci cédant progressivement la place à des cultures intensives.

Facteurs favorables

- Tranquillité
- Elevage extensif et notamment présence de prairies naturelles
- Sylviculture raisonnée

Facteurs défavorables

- Dérangement (travaux forestiers, sports et loisirs)
- Remplacement des landes par des cultures intensives
- Reboisement des landes
- Traitements phytosanitaires



© P. Cavallin

Statut de protection	<input checked="" type="checkbox"/> Protection nationale	<input checked="" type="checkbox"/> Dir. Oiseaux Annexe I	<input checked="" type="checkbox"/> Déterminant en Poitou-Charentes
-----------------------------	--	---	---

Fréquentation du site	<input checked="" type="checkbox"/> Période hivernale	<input checked="" type="checkbox"/> Période estivale	<input checked="" type="checkbox"/> Reproduction avérée	<input checked="" type="checkbox"/> Transit automnal
------------------------------	---	--	---	--

Effectifs observés	1 à 5 couple(s)
---------------------------	-----------------

Territoires vitaux préférentiels

Paysages boisés Paysages semi-ouverts Paysages ouverts

<input type="checkbox"/> Boisements feuillus	<input type="checkbox"/> Friches	<input checked="" type="checkbox"/> Landes	<input type="checkbox"/> Linéaires boisés
<input checked="" type="checkbox"/> Prairies pâturées	<input checked="" type="checkbox"/> Cultures	<input type="checkbox"/> Cours d'eau	<input type="checkbox"/> Zones péri-urbaines
<input checked="" type="checkbox"/> Prairies de fauches	<input type="checkbox"/> Jardins	<input type="checkbox"/> Ripisylves	<input type="checkbox"/> Autres

Domaine vital de 1 000 à 5 000 ha

Éléments succincts d'écologie et de biologie de l'espèce

Le busard Saint-Martin est présent toute l'année sur notre territoire. Moins inféodé aux milieux ouverts que son cousin le Busard cendré, il affectionne les landes denses et buissonneuses, les plantations et éclaircies forestières, ainsi que les cultures de céréales. Il établit son nid à même le sol et y élève 4 à 6 jeunes. Prédateur éclectique, c'est un régulateur efficace des populations de petits rongeurs. La région Poitou-Charentes héberge 20 % de la population française et possède une responsabilité importante pour la conservation de cette espèce vulnérable.

Facteurs favorables

- Conservation des landes
- Agriculture et sylviculture raisonnées
- Maintien d'éclaircies et de clairières forestières

Facteurs défavorables

- Prédation des nichées par le Sanglier
- Disparition des landes
- Précocité croissante des moissons estivales et des labours hivernaux
- Empoisonnement par les anticoagulants utilisés pour la destruction des rongeurs
- Travaux forestiers printaniers



Statut de protection	<input checked="" type="checkbox"/> Protection nationale	<input checked="" type="checkbox"/> Dir. Oiseaux Annexe I	<input checked="" type="checkbox"/> Déterminant en Poitou-Charentes	
Fréquentation du site	<input type="checkbox"/> Période hivernale	<input checked="" type="checkbox"/> Période estivale	<input checked="" type="checkbox"/> Reproduction avérée	<input checked="" type="checkbox"/> Transit automnal
Effectifs observés	1 à 5 couple(s)			

Territoires vitaux préférentiels

- | | | | |
|---|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Paysages boisés | <input type="checkbox"/> Paysages semi-ouverts | <input checked="" type="checkbox"/> Paysages ouverts | |
| <input type="checkbox"/> Boisements feuillus | <input checked="" type="checkbox"/> Friches | <input checked="" type="checkbox"/> Landes | <input type="checkbox"/> Linéaires boisés |
| <input type="checkbox"/> Prairies pâturées | <input checked="" type="checkbox"/> Cultures | <input type="checkbox"/> Cours d'eau | <input type="checkbox"/> Zones péri-urbaines |
| <input checked="" type="checkbox"/> Prairies de fauches | <input type="checkbox"/> Jardins | <input type="checkbox"/> Ripisylves | <input type="checkbox"/> Autres |

Domaine vital de 1 000 à 5 000 ha

Eléments succincts d'écologie et de biologie de l'espèce

Le busard cendré est une espèce typique des milieux ouverts. Dès son retour d'Afrique en avril, il s'installe dans les marais, landes, friches ou jeunes plantations. Cependant, suite à la disparition de ses habitats naturels, 70 % de la population française niche aujourd'hui dans les grandes cultures (céréales et colza principalement). Le nid est construit à même le sol, ce qui augmente les risques de prédation (renard, sanglier, chien, homme), ou de destruction des nichées lors des divers travaux agricoles. Le busard cendré est étroitement lié aux fluctuations d'abondance du campagnol des champs, qui constitue une part très importante de son régime alimentaire.

La région Poitou-Charentes héberge un quart des effectifs nationaux (500 à 1 000 couples). Sa responsabilité est importante pour la préservation de cette espèce, dont les effectifs sont en déclin suite à la précocité croissante des récoltes.

Facteurs favorables

- Conservation des landes
- Retardement des moissons

Facteurs défavorables

- Précocité des moissons (destruction des couvées)
- Dérangement fréquent



Statut de protection	<input checked="" type="checkbox"/> Protection nationale	<input checked="" type="checkbox"/> Dir. Oiseaux Annexe I	<input checked="" type="checkbox"/> Déterminant en Poitou-Charentes
-----------------------------	--	---	---

Fréquentation du site	<input type="checkbox"/> Période hivernale	<input checked="" type="checkbox"/> Période estivale	<input checked="" type="checkbox"/> Reproduction avérée	<input checked="" type="checkbox"/> Transit automnal
------------------------------	--	--	---	--

Effectifs observés	10 – 12 couples
---------------------------	-----------------

Territoires vitaux préférentiels

Paysages boisés Paysages semi-ouverts Paysages ouverts

<input type="checkbox"/> Boisements feuillus	<input type="checkbox"/> Friches	<input type="checkbox"/> Cours d'eau	<input type="checkbox"/> Linéaires boisés
<input checked="" type="checkbox"/> Prairies pâturées	<input checked="" type="checkbox"/> Cultures	<input type="checkbox"/> Plans d'eau	<input type="checkbox"/> Zones péri-urbaines
<input checked="" type="checkbox"/> Prairies de fauches	<input type="checkbox"/> Jardins	<input type="checkbox"/> Ripisylves	<input type="checkbox"/> Autres

Domaine vital plusieurs centaines d'hectares

Éléments succincts d'écologie et de biologie de l'espèce

Très discret durant la journée, c'est au crépuscule que l'œdicnème criard surnommé « courlis de terre » s'active et fait retentir sa plainte flûtée sur la plaine. Typique des régions steppiques, cette espèce fréquente les milieux secs où la végétation clairsemée laisse une bonne visibilité. En Poitou-Charentes, cette espèce se rencontre dans les mêmes habitats que l'Outarde canepetière, c'est à dire essentiellement dans les plaines calcaires cultivées, dans les secteurs présentant une certaine diversité de cultures et une certaine sécheresse du sol qu'il fréquente entre mars et novembre. Son plumage terne lui permet de passer facilement inaperçu. C'est le seul petit échassier strictement terrestre d'Europe.

La population de Poitou-Charentes représente plus du tiers des effectifs français et constitue, après l'Espagne, la plus importante population européenne. L'espèce semble stable dans notre région mais accuse un déclin important aux niveaux européen et national.

Facteurs favorables

- Polyculture-élevage
- Quiétude des sites de nidification
- Gestion adaptées des pare-feux et anciennes carrières
- Maintien des surfaces pastorales et herbagères

Facteurs défavorables

- Prédation des nichées par le Sanglier
- Intensification agricole (destruction des couvées)
- Traitements phytosanitaires (raréfaction des insectes)
- Irrigation
- Dérangement fréquent



© T. Hérault

Statut de protection	<input checked="" type="checkbox"/> Protection nationale	<input checked="" type="checkbox"/> Dir. Oiseaux Annexe I	<input checked="" type="checkbox"/> Déterminant en Poitou-Charentes
-----------------------------	--	---	---

Fréquentation du site	<input type="checkbox"/> Période hivernale	<input checked="" type="checkbox"/> Période estivale	<input checked="" type="checkbox"/> Reproduction avérée	<input checked="" type="checkbox"/> Transit automnal
------------------------------	--	--	---	--

Effectifs observés	40 à 60 couples
---------------------------	-----------------

Territoires vitaux préférentiels

Paysages boisés

Paysages semi-ouverts

Paysages ouverts

Boisements feuillus

Friches

Landes

Linéaires boisés

Prairies pâturées

Cultures

Plans d'eau

Zones péri-urbaines

Prairies de fauches

Jardins

Ripisylves

Autres

Domaine vital

quelques dizaines d'hectares

Éléments succincts d'écologie et de biologie de l'espèce

Migrateur, cette espèce d'oiseau est présente dans la région Poitou-Charentes de mai à septembre avant de repartir vers l'Afrique tropicale. Il affectionne particulièrement la végétation basse et clairsemée comme les zones de régénération naturelle, les landes, les clairières forestières, les jeunes plantations...

Il niche au sol, souvent à proximité d'un arbuste, pondant ses œufs à même le sol ou sur un tapis de feuilles mortes à peine rassemblées. Nocturne, il chasse les insectes (*papillons de nuit, coléoptères, diptères*). Cet oiseau possède un plumage mimétique qui lui permet de passer inaperçu durant la journée qu'il soit perché ou à terre.

On peut entendre son chant caractéristique dès le crépuscule lors de la période de reproduction, semblable à un ronronnement lointain de moteur ou à une sonnerie du réveil matin de nos grands-parents

Facteurs favorables

- Maintien des zones de landes et de clairières forestières
- Maintien de pratiques d'exploitation forestière et de sylviculture raisonnées
- Maintien d'une agriculture durable et diversifiée en périphérie de son habitat

Facteurs défavorables

- Prédation des nichées par le Sanglier
- Exploitation forestière et sylviculture intensive
- Morcellement des zones de landes, disparition des clairières forestières
- Traitement phytosanitaires ou insecticides
- Collisions routières

Code Natura 2000 : A029- HERON POURPRE *Ardea purpurea*



Statut de protection	<input checked="" type="checkbox"/> Protection nationale	<input checked="" type="checkbox"/> Dir. Oiseaux Annexe I	<input type="checkbox"/> Déterminant en Poitou-Charentes
-----------------------------	--	---	--

Fréquentation du site	<input type="checkbox"/> Période hivernale	<input checked="" type="checkbox"/> Période estivale	<input checked="" type="checkbox"/> Reproduction avérée	<input type="checkbox"/> Transit automnal
------------------------------	--	--	---	---

Effectifs observés	30 – 35 couples
---------------------------	-----------------

Territoires vitaux préférentiels

Paysages boisés

Paysages semi-ouverts

Paysages ouverts

Boisements feuillus

Friches

Cours d'eau

Linéaires boisés

Prairies pâturées inondables

Cultures

Plans d'eau

Zones péri-urbaines

Prairies de fauches inondables

Jardins

Ripisylves

Autres

Domaine vital

jusqu'à 15 km du nid

Éléments succincts d'écologie et de biologie de l'espèce

Oiseau de la vaste famille des hérons, migrateur transsaharien, il passe la mauvaise saison sur le continent africain et ne revient qu'à partir du mois d'avril. Sa fidélité au site de nidification est très forte. Il se nourrit, dans des plans d'eau stagnante peu profonde, mares et fossés, de larves d'insectes, de crustacés aquatiques et de poissons. Il niche en colonie dans les ceintures végétales inondées (saulaies marécageuses, roselières, ...) sur une plateforme de branchettes ou de roseaux empilés où il y dépose 5-6 œufs. La couvaison débute dès la ponte du premier œuf ce qui implique des naissances étalées et un écart parfois important entre le premier et le dernier né. La quiétude de la colonie et une stabilité certaine du paysage qui l'environne sont des éléments majeurs de maintien de celle-ci ;

Facteurs favorables

- Dynamique hydraulique naturelle
- Maintien des fonds et queues d'étangs végétalisés
- Pâturage extensif
- Quiétude des sites de nidification et d'alimentation

Facteurs défavorables

- Disparition, altération des milieux humides (comblement de mares, drainage des zones humides, arrachage des ceintures de végétations humides...).
- Pisciculture intensive
- Pratiques halieutiques à proximité des sites de nidification
- Modifications des conditions physico-chimiques du milieu et des peuplements piscicoles

Code Natura 2000 : A229– MARTIN-PECHEUR D'EUROPE *Alcedo atthis*



© P. Cavallin

Statut de protection Protection nationale Dir. Oiseaux Annexe I Déterminant en Poitou-Charentes

Fréquentation du site Période hivernale Période estivale Reproduction avérée Transit automnal

Effectifs observés 1 – 3 couples

Territoires vitaux préférés

Paysages boisés

Paysages semi-ouverts

Paysages ouverts

Boisements feuillus

Friches

Cours d'eau

Linéaires boisés

Prairies pâturées

Cultures

Plans d'eau

Zones péri-urbaines

Prairies de fauches

Jardins

Ripisylves

Autres : Carrières

Domaine vital

jusqu'à 4 km du nid

Éléments succincts d'écologie et de biologie de l'espèce

D'un bleu vif, c'est l'un des oiseaux les plus colorés d'Europe. Il appartient à la famille des alcédinidés dont il est le seul représentant en France. Sédentaire, il craint les périodes prolongées de gel qui le privent de tout accès à sa nourriture. Il recherche, après une phase d'affût puis un plongeon, de larves d'insectes, crustacés aquatiques et principalement de petits poissons. Pour cela il fréquente les cours d'eau, plans d'eau, fossés et mares. Il niche dans un terrier placé dans les fronts de berge érodés et dans lequel il dépose jusqu'à 8 œufs. Très vif, il fait d'incessants allers-retours à celui-ci pour alimenter ses jeunes qui quémangent bruyamment à l'entrée. S'il y entre à plat ventre, il en ressort sur le dos afin d'assurer le demi tour que l'étroitesse de la chambre de ponte ne lui permet pas.

Facteurs favorables

- Dynamique hydro morphologique naturelle
- Diversité des peuplements piscicoles
- Gestion douce ou en évolution libre des ripisylves
- Quiétude des sites de nidification

Facteurs défavorables

- Disparition, altération des milieux humides (comblement de mares, drainage des zones humides, rectification des cours d'eau, ...).
- Enrochement, stabilisation des berges
- Pratiques halieutiques à proximité des sites de nidification
- Modifications des conditions physico-chimiques du milieu entraînant une raréfaction des peuplements piscicoles

Code Natura 2000 : A236– PIC NOIR *Dryocopus martius*



Statut de protection	<input checked="" type="checkbox"/> Protection nationale	<input checked="" type="checkbox"/> Dir. Oiseaux Annexe I	
-----------------------------	--	---	--

Fréquentation du site	<input checked="" type="checkbox"/> Période hivernale	<input checked="" type="checkbox"/> Période estivale	<input checked="" type="checkbox"/> Reproduction avérée	<input checked="" type="checkbox"/> Transit automnal
------------------------------	---	--	---	--

Effectifs observés	2 à 5 couples
---------------------------	---------------

Territoires vitaux préférentiels

Paysages boisés

Paysages semi-ouverts

Paysages ouverts

Boisements

Friches

Cours d'eau

Linéaires boisés

Prairies pâturées

Cultures

Plans d'eau

Zones péri-urbaines

Prairies de fauches

Jardins / Parcs

Ripisylves

Autres

Domaine vital

de 200 à 500 ha

Eléments succincts d'écologie et de biologie de l'espèce

Le Pic noir est le plus grand pic européen (taille d'une corneille). Son plumage est entièrement noir à l'exception d'une calotte rouge pour le mâle ou d'une tâche rouge derrière la tête pour la femelle. Il affectionne les massifs forestiers possédant de grands arbres ayant au moins 40 cm de diamètre dans lesquels il creuse une loge dont l'ouverture caractéristique est ovale. Le Pic noir se nourrit de larves d'insectes qu'il extrait des arbres morts et des écorces et exploite régulièrement les fourmilières.

Le Pic noir est un nicheur encore rare en Poitou-Charentes mais l'espèce est en expansion, notamment dans le département de la Vienne.

Facteurs favorables

- Présence d'arbres ayant un diamètre minimum de 40 cm
- Présence de bois mort sur pied
- Présence d'arbres sénescents

Facteurs défavorables

- Abattage massif des « grandes futaies »
- Elimination systématique des arbres morts ou déperissants
- Gestion sylvicole à courte rotation

Code Natura 2000 : A246 – ALOUETTE LULU *Lullula arborea*



Statut de protection	<input checked="" type="checkbox"/> Protection nationale	<input checked="" type="checkbox"/> Dir. Oiseaux Annexe I	<input checked="" type="checkbox"/> Déterminant en Poitou-Charentes
Fréquentation du site	<input type="checkbox"/> Période hivernale	<input checked="" type="checkbox"/> Période estivale	<input checked="" type="checkbox"/> Reproduction avérée
Effectifs observés	60 à 80 couples		

Territoires vitaux préférés

- | | | |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> Paysages boisés | <input checked="" type="checkbox"/> Paysages semi-ouverts | <input type="checkbox"/> Paysages ouverts |
| <input type="checkbox"/> Boisements feuillus | <input checked="" type="checkbox"/> Friches | <input type="checkbox"/> Landes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Prairies pâturées | <input type="checkbox"/> Cultures | <input type="checkbox"/> Plans d'eau |
| <input checked="" type="checkbox"/> Prairies de fauches | <input type="checkbox"/> Jardins | <input type="checkbox"/> Ripisylves |
| | | <input checked="" type="checkbox"/> Linéaires boisés |
| | | <input type="checkbox"/> Zones péri-urbaines |
| | | <input type="checkbox"/> Autres |

Domaine vital 10 à 20 ha

Éléments succincts d'écologie et de biologie de l'espèce

Cette alouette perchueuse recherche les habitats herbeux à faible couverture végétale, généralement en zone bocagère, tels que les prairies, les landes, les friches, présentant préférentiellement un relief. Elle évite les plaines cultivées, les zones humides et les boisements fermés. L'espèce est sédentaire dans notre région. Elle est rejointe durant l'hiver par des populations plus nordiques. L'espèce subit un fort déclin sur l'ensemble de son aire de répartition, dû à l'intensification agricole des zones bocagères ainsi qu'à la déprise agricole.

Facteurs favorables

- Polyculture-élevage
- Maintien du bocage

Facteurs défavorables

- Déprise agricole
- Mise en culture des prairies
- Diminution des haies et des arbres isolés
- Traitements phytosanitaires
- Irrigation



Statut de protection	<input checked="" type="checkbox"/> Protection nationale	<input checked="" type="checkbox"/> Dir. Oiseaux Annexe I	<input checked="" type="checkbox"/> Déterminant en Poitou-Charentes
-----------------------------	--	---	---

Fréquentation du site	<input checked="" type="checkbox"/> Période hivernale	<input checked="" type="checkbox"/> Période estivale	<input checked="" type="checkbox"/> Reproduction avérée	<input type="checkbox"/> Transit automnal
------------------------------	---	--	---	---

Effectifs observés	50 à 100 couples
---------------------------	------------------

Territoires vitaux préférentiels

Paysages boisés

Paysages semi-ouverts

Paysages ouverts

Boisements feuillus

Friches

Landes

Linéaires boisés

Prairies pâturées inondables

Cultures

Cours d'eau

Zones péri-urbaines

Prairies de fauches inondables

Jardins

Ripisylves

Autres

Domaine vital

1 à 5 ha

Éléments succincts d'écologie et de biologie de l'espèce

La Fauvette pitchou est inféodée aux landes denses à bruyère, ajonc et genêt. Elle préfère les vastes étendues homogènes et délaisse les landes fragmentées ou isolées, mais on peut parfois la rencontrer dans les jeunes plantations et les coupes forestières. Cet insectivore occupe donc une niche écologique assez spécialisée. Sédentaire, les individus sont fidèles à leur site de nidification. Sensibles au froid, les populations sont fluctuantes et peuvent être décimées lors des hivers rigoureux. Mais les milieux favorables sont généralement recolonisés par les jeunes, vagabonds, à partir de noyaux de population jouant un rôle de réservoir.

Facteurs favorables

- Conservation, restauration et entretien des landes
- Sylviculture extensive
- Réseau de sites de landes fonctionnel dans la connectivité écologique

Facteurs défavorables

- Destruction et fragmentation des landes
- Sylviculture intensive
- Reforestation naturelle

Code Natura 2000 : A338 – PIE-GRIECHE ECORCHEUR *Lanius collurio*



Statut de protection	<input checked="" type="checkbox"/> Protection nationale	<input checked="" type="checkbox"/> Dir. Oiseaux Annexe I	<input checked="" type="checkbox"/> Déterminant en Poitou-Charentes
-----------------------------	--	---	---

Fréquentation du site	<input type="checkbox"/> Période hivernale	<input checked="" type="checkbox"/> Période estivale	<input checked="" type="checkbox"/> Reproduction avérée	<input checked="" type="checkbox"/> Transit automnal
------------------------------	--	--	---	--

Effectifs observés	15 - 20 couples
---------------------------	-----------------

Territoires vitaux préférentiels

Paysages boisés

Paysages semi-ouverts

Paysages ouverts

Boisements feuillus

Friches

Landes

Linéaires boisés

Prairies pâturées

Cultures

Plans d'eau

Zones péri-urbaines

Prairies de fauches

Jardins

Ripisylves

Autres

Domaine vital 1 à 3,5 ha

Éléments succincts d'écologie et de biologie de l'espèce

Cette espèce recherche les milieux ouverts à dominante herbeuse mais comportant obligatoirement des haies ou arbustes bas. Les milieux cultivés sont également fréquentés si les prairies et les buissons sont encore bien représentés. Mais elle peut également s'installer dans d'autres milieux buissonnants comme les lisières, les clairières et les friches, dans la mesure où des zones de végétation rase sont présentes. Elle niche à faible hauteur dans un buisson et défend un petit territoire de 1,5 à 2 hectares. Il est facile de l'observer chassant les insectes (coléoptères et sauterelles principalement) depuis un perchoir à quelques mètres du sol. Il lui arrive parfois de capturer de petits rongeurs ou des lézards et de les empaler sur un barbelé ou une épine pour les conserver. Cette espèce constitue un excellent bio-indicateur, dont la présence reflète la richesse biologique du milieu. Migratrice, elle passe l'hiver en Afrique australe.

La région Poitou-Charentes héberge plusieurs noyaux de population, surtout dans les zones bocagères où l'élevage est encore bien présent. Cependant la restructuration du paysage agricole au profit d'une agriculture intensive entraîne un déclin alarmant de cette espèce, les effectifs ayant chuté de 20 à 50 % en Europe depuis 1970.

Facteurs favorables

- Conservation des prairies naturelles et pratiques pastorales
- Restauration et maintien des haies bocagères

Facteurs défavorables

- Intensification agricole
- Elimination des haies (lors de remembrements notamment)
- Déprise agricole
- Traitements phytosanitaires (raréfaction des insectes)

6) DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE

6.1 IDENTIFICATION DES ACTEURS

A partir de février 2002 des contacts individuels ont été menés conjointement par le CPIE Val de Gartempe et le Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes.

Cette phase de rencontres avec les exploitants agricoles et les propriétaires a été conduite de manière « extensive » du fait :

- du respect de l'actualité des travaux agricoles de la zone (agnelage, mise en cultures, fourrages, moissons),
- de la difficulté à obtenir une base d'adresse complète et de contacts fiables malgré l'aide importante des communes de Bourg-Archambault, Montmorillon Saulgé et Journet.
- de l'actualité gouvernementale (transition CTE/CAD, décrets d'application) qui a parfois mis un frein aux contacts et ce, dans un souci de rigueur dans les informations à apporter.

Ces différents contacts ont permis de dresser une photographie socio-économique du site Natura 2000 pour 2002.

Les éléments suivants ont été établis à partir d'une fiche d'interview individuelle remplie lors de chaque entretien.

De même un certain nombre d'éléments statistiques liés au canton de Montmorillon ont été tirés de l'atlas agricole conduit par la l'IAAT avec des financements de la Région Poitou-Charentes et du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation.

6.1.1 – Les formes d'agricultures

Les cartes 7 à 10 montrent toute la diversité des exploitations agricoles concernées par les périmètres du site Natura 2000 des « Brandes de Montmorillon ».

Les types d'exploitation vont de l'élevage pur (ovin et/ou bovin, voire de manière minoritaire des caprins) à la polyculture/élevage dans la majorité des cas et de manière plus réduite à la culture de céréales pures.

On note la présence de deux exploitations singulières sur la zone, l'une de cultures céréalières intensive en « bio », l'autre alliant la culture de céréales à l'exploitation et la valorisation économique de la brande.

On note une nette progression depuis 15 ans de la part de la Surface Agricole Utile (SAU) consacrée à la culture de céréales au détriment de l'élevage extensif.

Les cultures (tous types confondus) 2002 représentent 984 hectares pour 1519 hectares de surfaces fourragères, soit 40 % de la SAU des exploitations concernées par le site Natura 2000.

Le blé et le maïs fourrage représentent les cultures préférentielles (58%), puis l'avoine, le triticale, le colza et l'orge prennent le relais à répartition presque égale. Le tournesol, le maïs grain, la féverole sont donc des cultures minoritaires sur la zone étudiée.

La jachère et les gels PAC représentent 190 hectares répartis sur l'ensemble de la zone, soit 7% de la SAU.

Les cultures irriguées représentent 221 hectares sur les 2700 hectares de SAU de la zone.

Les surfaces drainées « en totalité » représentent seulement 284 hectares et il existe un projet de drainage (2003) pour une zone de 13 hectares en périphérie des brandes de Sainte Marie.

Près de 462 hectares sont drainées « partiellement » sur leurs zones humides (mouillères de pentes, dépressions humides, ...).

Les surfaces non drainées et non irriguées représentent 1769 hectares soit 70 % de SAU. Cette caractéristique met en évidence l'identité du potentiel agronomique très moyen de la zone Montmorillonnaise. C'est avant tout une zone d'élevage extensif.

Les exploitations ayant contractualisés un Contrat Territorial d'Exploitation représentent 47 % du total SAU dont une très forte dominante pour les contrats du CTE « Ovin ». C'est un taux de participation à la démarche élevé par rapport à la moyenne départementale.

A noter la signature d'un CTE de « Conversion à l'Agriculture Biologique » au centre de la zone d'étude.

A noter, également, la signature d'un CTE « Ovin » avec une partie de contractualisation intervenant sur un cahier des charges lié à l'entretien de 17 hectares de brandes sur les landes de Sainte Marie.

D'un point de vue statistique, l'atlas agricole de l'IAAT met en évidence les données suivantes pour le canton de Montmorillon :

- La SAU moyenne de la zone est de plus de 80 hectares alors que la moyenne départementale est de 64 hectares en 1995
- Les agriculteurs représentent 7% de la population active locale en 1990
- La surface drainée du canton représente 7,4% de la SAU (Agreste RGA 1988)
- La valeur ajoutée d'une Unité de Main d'œuvre (UMO) est équivalente à moins de 210 KF (CER 1996).
- La charge de mécanisation par UMO représente de 80 à 95 KF (CER 1996)
- Les charges d'exploitation par UMO représentent de 130 à 150 KF (CER 1996)
- Le canton de Montmorillon présente plus de 4000 têtes de bovin allaitant en 1996 (DDAF 1996).
- Le canton de Montmorillon présente 600 à 2500 têtes de bovin à l'engraissement (DDAF 1996)
- Les brebis mères présentent, sur le même canton, un cheptel de 35 à 80 000 têtes (DDAF 1996)
- Les caprins confirment leur rôle minoritaire avec un cheptel tournant autour de 1000 têtes sur le canton (DSV 1996)
- L'élevage du porc y est peu répandu avec 4 à 8 élevages sur le canton de Montmorillon
- L'agriculture biologique y est marginale avec 5 structures en 1998 (DDAF 1998)

Les données recueillies dans notre phase d'enquête et d'interview sont conformes à ces statistiques même si l'on note une progression effective de la SAU réorientée vers la culture de céréales depuis la période de publication de ces statistiques.

Le cas particulier de l'agrotourisme.

Le site Natura 2000 des « Brandes de Montmorillon est concerné par la présence d'un gîte rural et la mise en place de nouveaux projets de ce type à moyen terme.

Les porteurs de ces projets se sont déclarés très attentifs à la démarche européenne déclinée localement. Ils indiquent volontiers que le site Natura 2000 est un argument positif pour poursuivre leur projet, l'objectif étant de mettre en place une

réflexion autour de la valorisation du site Natura 2000 en lien avec leur projet d'accueil du public.

Le cas particulier des pratiques sylvicoles locales.

Le site Natura 2000 des « Brandes de Montmorillon est concerné par la présence d'un Plan Simple de Gestion forestière situé sur le massif forestier privé des Landes de Sainte-Marie.

Les pratiques sylvicoles locales concernent presque exclusivement une exploitation pour le bois de feu ou du bois d'œuvre alimentant la scierie de Lathus-Saint-Rémy. L'exploitation est réalisée en taillis sous fûtaie par coupe à blanc de placettes de taille moyenne en conservant une densité variable de semencier pour assurer une régénération naturelle. Ces semenciers sont rarement exploités par la suite jusqu'à la prochaine coupe à blanc.

6.1.2 - Le domaine des loisirs.

a - L'U.L.M. et le Centre National de Formation.

NDLR : au moment de l'édition du DOCOB le CNULM a été dissout et transféré dans une autre région. Néanmoins l'activité d'ULM reste présente sur le site sur la base d'un club de loisirs et d'une école privée de pilotage reprenant le site et ses équipements.

Le CNULM était présent à la Pierre Soupèze sur une propriété foncière de la Communauté de Communes du Montmorillonnais. C'était jusqu'en 2006, le seul centre de formation à l'ULM sur le territoire national.

Cette structure portait activement un projet d'agrandissement qualitatif des équipements d'hébergement. Le projet concernait la construction d'une structure immobilière supplémentaire, la rénovation de l'existant.

A noter que cette structure a signalé, en 2003, un problème de contre-indication de son activité envers la réglementation APPB des landes de Sainte Marie. En effet pour des questions de sécurité des pilotes en cours d'apprentissage, le Centre de Formation était amené à violer quotidiennement la réglementation (vol en dessous de 300 pieds interdit et survol du terrain militaire proscrit) en vigueur sur la zone périphérique. Un groupe de travail a été mené en direct par le Sous-préfet d'arrondissement de manière à envisager des solutions alternatives.

Il faut noter par ailleurs la création en fin 2002 d'une association de riverains et de propriétaires d'opposition au projet d'extension et d'existence de la structure.

b – Le Moto-cross.

Cette structure a retrouvé en 2006 son terrain de pratique de son activité car le projet d'agrandissement du CNULM englobait la zone actuelle du terrain aménagé de moto-cross.

La pratique de l'activité semble assez réduite depuis 2002 et seule une manifestation annuelle d'ampleur impacte le site du point de vue nuisance sonore et émissions de déchets « gras » dans un rayon de 100 m.

Il conviendrait donc d'accompagner l'association du Moto-cross pour lui trouver un nouveau site de pratique de son activité.

c – les activités de randonnées pédestres et d'équitation.

Sur le site Natura 2000 on note la présence d'un chemin de Grande Randonnée de Pays qui le borde par sa façade est avant de la traverser de part en part.

De plus le Schéma Départemental de Randonnée pédestre a validé très récemment un maillage assez dense de chemins ruraux sur la zone.

Certains tracés retenus par ce plan, et à rouvrir, suscitent des réactions vives au sein de la population locale notamment des chasseurs. En effet, ces tracés passent à coté de zones de brandes, réservoirs de gibier bien identifiés. La réaction locale est justifiée par une peur de voir s'installer une circulation humaine incompatible avec l'activité cynégétique (sécurité) et la tranquillité du gibier.

De même les Centres d'Equitation de Montmorillon et de Lathus utilisent couramment les chemins ruraux identifiés pour leurs activités de randonnées ou de Technique de Randonnée Equestre en Compétition.

Un certain nombre de tracés actuellement fermés par manque d'entretien intéressent fortement les cavaliers pour diversifier leurs trajets ou relier des boucles entre-elles.

Le Syndicat Mixte du Pays Montmorillonnais envisage, dans le cadre de sa politique de chemin de randonnée de Pays, la création d'une boucle spécifique aux landes concernées par le périmètre Natura 2000.

d – Les activités cynégétiques et halieutiques.

L'activité cynégétique sur le site Natura 2000 s'articule autour de grands domaines de chasse privée, organisés en sociétés comme celles de « l'Académie des Sciences », « de la Lande de Sainte-Marie », « de la Société Militaire de Chasse et de Pêche ».

On note également que la plupart des exploitants agricoles ont souhaité conserver le droit de chasse pour leur compte.

Les ACCA ne sont, de fait, que très peu concernées par les périmètres Natura 2000.

L'activité halieutique est conduite par les AAPPMA de Lathus, Montmorillon, Saulgé, et la Trimouille.

A noter que la plupart des cours d'eau du site Natura 2000 prend naissance dans les brandes du terrain militaire de Montmorillon ou dans leur proximité immédiate.

Les pratiques piscicoles locales consistent en une exploitation extensive des plans d'eau à des fins de loisirs. Les peuplements en place sont de densité et de composition très variables (en fonction des objectifs et des envies des propriétaires). A noter que pour les étangs les plus pauvres, des nouvelles pratiques d'enrichissement du milieu sont apparues fin des années 90 avec le semis d'engrais vert sur les fonds et les grèves, le dépôt de fumure organique, bottes de paille, ... Ces pratiques peuvent mettre en danger la pérennité des habitats liés aux eaux oligotrophes (3131, 3132, 3140, 3150, 3170*).

6.1.3 – Les activités industrielles.

A ce jour, si l'on excepte l'ancienne décharge d'ordures ménagères de la Pierre Soupèze, réhabilitée en l'an 2000, aucun projet à caractère industriel n'a été communiqué au Conservatoire par les collectivités territoriales ou les services de l'Etat.

L'ancienne décharge fait l'objet d'un suivi périodique de ses lixiviations et sa végétation de surface est gérée au profit des activités cynégétiques par un traitement tardif par broyage haut. Un semis d'Ajonc d'Europe a permis d'envisager l'installation d'une lande à ajoncs à très court terme.

Il faut également noter que Réseau Ferré de France a procédé à partir de 2003 à la rénovation de la ligne ferroviaire Poitiers-Limoges dont une partie du tracé est inclus dans le site.

Le projet de LGV POITIERS-LIMOGES, apparu en 2006, ne permet pas à ce jour d'étudier l'impact de ce grand projet d'infrastructure sur le site car les 3 fuseaux retenus n'ont pas encore fait l'objet d'un choix définitif. Néanmoins ce projet sera à étudier très finement si le fuseau « Nord » ou « médian » devait être retenus.

A noter également que la ligne électrique Moyenne Tension circulant le long de la D54 entre Montmorillon et Lathus a été remise à neuf en 2002 avec un changement du câblage et de l'implantation nouvelle des poteaux de support.

6.1.4 – Les activités de conservation de la nature.

Il convient de signaler que le Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes mène, depuis 1997, une politique d'intervention au profit de la conservation des sites naturels identifiés comme majeurs sur la zone géographique concernée.

En 2007 le CREN était donc gestionnaire de (carte 11) :

- 78 hectares de landes et bois landeux sur les landes de Ste-marie par convention de gestion avec un propriétaire privé et un exploitant agricole,
- 6 hectares en propriété pleine sur les landes de Sainte-Marie,
- 1639 hectares de landes, forêts, étangs et prairies par convention de gestion et de partenariat avec les autorités militaires (signée en 1997 et renouvelée en 2002)
- 16 hectares de la tourbière neutro-alcaline des Régeasses sont en voie d'acquisition par le CREN et actuellement stockés par la SAFER dans l'attente du plan de financement.
- 34 hectares de brandes, prairies naturelle et 1 hectare d'eaux oligotrophes sur le site des Brandes de la Loge sont en voie d'acquisition par le CREN et actuellement stockés par la SAFER dans l'attente du plan de financement.

Les périmètres d'intervention concernent encore près de 350 hectares sur le site dans l'objectif de conforter les sites gérés existants.

6.2 ROLE ET IMPLICATION DES ACTEURS IDENTIFIES

Afin de mieux cerner leur rôle et impact sur le site, la constitution de groupes de travail a permis à l'opérateur d'obtenir un certain nombre d'éléments nécessaires à la poursuite de l'analyse :

- l'utilisation du site et l'activité de chacun des acteurs ont été précisés,
- un point sur l'historique et l'origine de la présence des acteurs sur le site a également permis de mettre en avant l'évolution de leurs pratiques sur le site,
- un point préliminaire sur les projets d'évolution future des pratiques de chacun des acteurs.

En 2000-2002, le site a fait l'objet d'activités socio-économiques que l'on peut rassembler dans ces grandes typologies :

- activités agricoles de polyculture/élevage/piscicoles,
- activités de production forestière traditionnelle,
- activités cynégétiques,
- activités halieutiques,
- activités d'animation locale, de tourisme et loisirs,
- activités de conservation des espaces naturels,
- activités de gestion des cours d'eau et de régulation d'espèces invasives.